

# Mark Shuttleworth d'Ubuntu n'est pas motivé par la haine de Microsoft

C'est non seulement une habitude mais l'une des nombreuses originalités de la célèbre distribution GNU/Linux : tous les six mois [Ubuntu](#) sort sa nouvelle version, qui, faisant de plus en plus d'adeptes, est logiquement de plus en plus attendue.



La prochaine [version](#) 10.04 LTS<sup>[1]</sup> se prénomme *Lucid Lynx* et est prévue pour le mois prochain. Elle promet beaucoup. Mais elle promet aussi d'être l'amie des [trolls](#) ☐

Il faut dire que lorsque l'on occupe la place enviée et reconnue qui est la sienne dans la communauté (notoriété *grand public* incluse), on s'expose inévitablement à des critiques. Mais il faut également reconnaître qu'un certain nombre d'annonces récentes ont pu parfois jeter le trouble, en particulier chez ceux qui sont moins attachés à *l'open source* qu'au *logiciel libre*.

De là à craindre que [Canonical](#), la société créée par [Mark Shuttleworth](#) pour développer et soutenir Ubuntu, se transforme en une sorte de nouveau Microsoft, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons certainement pas.

Se contentant de lister quelque éléments selon lui sujets à caution, c'est un pas que n'a cependant pas hésité à franchir un dénommé Alan Lord sur son blog, dans un court et lapidaire billet intitulé explicitement [Is Canonical Becoming The New Microsoft?](#)<sup>[2]</sup>.

Et cela n'a évidemment pas loupé, le billet a généré très

rapidement une centaine de commentaires *divers* et *variés*, nécessairement orientés par ce *titre choc*.

Le journaliste [Sam Varghese](#) a alors jugé bon de contacter Mark Shuttleworth pour avoir son avis dans un article publié sur le site [iTWire](#) que vous proposons traduit ci-dessous<sup>[3]</sup>.

*PS : Notons que dans l'intervalle, Ubuntu a également révélé sa [nouvelle charte graphique](#) et son nouveau logo (ci-dessus). Personnellement j'aime bien, même si je note la disparition apparente du slogan « Linux for Human Beings », qui était peut-être maladroit mais avait le mérite d'évoquer Linux. La confusion entre les deux ou l'aspiration de l'un par l'autre risquent de se faire plus grande encore.*

## **Mark Shuttleworth : « Ma motivation, ce n'est pas la haine de Microsoft. »**

[I'm not driven by Microsoft hatred: Shuttleworth](#)

*Sam Varghese – 15 février 2010 – iTWire*

*(Traduction Framalang : Don Rico et Simon Descarpentries)*

Mark Shuttleworth, fondateur et directeur général de la société Canonical, déclare que s'il a créé sa distribution GNU/Linux Ubuntu, ce n'est en aucun cas par animosité envers Microsoft.

Il a répondu aux questions d'iTWire concernant un récent [billet](#) de blog dont l'auteur accusait Canonical de devenir le nouveau Microsoft.

« J'admire plusieurs des accomplissements de Microsoft. J'estime qu'il est tout aussi détestable de diaboliser les employés d'une entreprise que des gens pour leur couleur de peau, leur nationalité ou toute autre particularité » explique Shuttleworth.

« Microsoft se livre toutefois à d'inacceptables abus de

position dominante, et je suis fier qu'Ubuntu offre au monde un réel choix entre la servitude continue et la liberté utile, sûre et authentique. »

« Cela dit, mon rôle n'est pas de punir Microsoft, ni de les haïr ; je suis là pour proposer une meilleure voie, si je le peux. Ce sera dur, mais nous le pouvons. Et, dans les cas où nous partageons une cause commune, je travaille volontiers avec Microsoft. Il est possible que ce soit difficile à concevoir pour ceux qui pensent que la vie est plus facile à appréhender si on a un ennemi pour justifier sa cause, mais à mon sens ce comportement conduit au sectarisme, nuit aux résultats et nous empêche de corriger les erreurs du passé. »

Dans son billet, l'auteur énumérait les raisons pour lesquelles Ubuntu devenait d'après lui le nouveau Microsoft : l'intégration de [Mono](#) par défaut, la création d'[Ubuntu One](#) (un outil propriétaire de stockage en ligne), le [retrait de GIMP](#) et d'autres logiciels de la distribution, le [passage à Yahoo!](#) comme moteur de recherche par défaut, une [enquête](#) visant à savoir quelles applications propriétaires devaient être incluses dans les dépôts d'Ubuntu, et enfin, la nomination de [Matt Asay](#) au poste de PDG.

Sans entrer dans les détails concernant chacun de ces points, Shuttleworth indique cependant que « toutes les questions abordées dans le billet que vous mentionnez ont été consciencieusement débattues sur des forums publics. Les gens de chez Canonical et les animateurs de la communauté Ubuntu y ont, je crois, présenté nos intentions sans faux-semblant. »

« Chacune de nos décisions affectant nos utilisateurs auront leurs détracteurs et leur partisans, » a-t-il ajouté, « mais c'est notre volonté de maintenir le cap face au changement qui confère à notre plateforme son dynamisme et sa pertinence, et nous ne nous soustrairons pas à cette responsabilité. »

Shuttleworth explique que son objectif personnel, ainsi que

celui de tous ses collaborateurs chez Canonical, est d'apporter les avantages du logiciel libre au plus grand nombre. « C'est ce qui est au cœur de notre motivation, et à maintes reprises nous avons dû employer des chemins détournés pour rester cohérents avec ce principe. »

Il précise que la grande majorité du travail produit par Canonical est mis à la disposition de tous sous licence libre. « Y compris des éléments de nature éminemment stratégique, tel que [Launchpad](#), qui est publié sous une licence compatible avec les réflexions les plus récentes concernant les services internet libres. Nos réalisations propriétaires n'impliquent jamais qu'il faille installer des outils fermés de Canonical dans Ubuntu, se limitent à des services réseau, permettent de promouvoir tout le reste, et restent totalement optionnelles pour les utilisateurs d'Ubuntu. C'est une pratique que l'on retrouve sur d'autres plateformes. »

En conclusion, Mark Shuttleworth affirme être très fier de ce qu'apporte Canonical à la communauté du logiciel libre. « Si nous rencontrons autant de succès que je le souhaite, alors le monde aura pour la première fois une plateforme de qualité professionnelle disponible gratuitement pour tous. Ce qui n'est pas le cas avec les acteurs dominants du marché Linux. Je me consacre corps et âme à ce but, et j'apprécie énormément de partager cette cause avec des milliers d'autres au sein de la communauté Ubuntu. »

« Travailler en partenariat avec Yahoo! n'a jamais, à ma connaissance, induit la moindre négociation avec Microsoft. Et nous n'accepterons pas les conditions de Microsoft en matière de licence de propriété intellectuelle, comme le fit Novell. En revanche, si nous pouvons collaborer de façon constructive avec Microsoft, Oracle ou IBM, lesquels incluent une grande quantité de code propriétaire dans leurs produits, il est certain que nous nous engagerons de façon ouverte et de bonne foi. Je suis convaincu que nous le ferons avec le soutien sans faille des responsables de la communauté Ubuntu. »

## Notes

[1] Une *version LTS* (pour « Long Term Support ») garantit aux utilisateurs, constructeurs et assembleurs, une maintenance et un suivi sur plusieurs années.

[2] On notera qu'Alan Lord a fait depuis [amende honorable](#).

[3] Edit : Alan Lord est [intervenu](#) dans les commentaires ci-dessous, en nous signalant notamment la mise au point suivante concernant l'article du journaliste : [Sam Varghese Got It Wrong?](#).

---

# Logiciel libre et économie de la contribution : le temps de la déprolétarisation

Le 6 mars dernier [Philippe Aigrain](#) et [Jérémie Zimmermann](#) étaient invités par [Alain Giffard](#) et [Bernard Stiegler](#) dans le cadre des rencontres du Théâtre de la Colline de l'association [Ars Industrialis](#).

Le titre était alléchant : **Logiciel libre et économie de la contribution : le temps de la déprolétarisation**.

Et la [présentation](#) tout autant :

*Nous y accueillerons Philippe Aigrain et Jeremie Zimmermann, avec lesquels nous débattons des enjeux du logiciel libre du point de vue d'une économie de la contribution, dans un contexte industriel marqué par une extraordinaire croissance des technologies numériques, qui pénètrent désormais pratiquement tous les aspects de la vie quotidienne. Mais*

*nous examinerons aussi cette question dans le souci de réfléchir aux possibilités et aux spécificités du modèle contributif dans d'autres secteurs que l'économie numérique elle-même.*

*Plus généralement, nous mettrons à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle le mouvement culturel, social et professionnel du logiciel libre et des creative commons constituent un précédent historique avec lequel, pour la première fois dans l'histoire industrielle, une tendance qui conduisait à ce que les processus de prolétarisation, c'est à dire de pertes de savoirs, affectant progressivement tous les acteurs de la société industrielle (producteurs, consommateurs, concepteurs, mais aussi investisseurs devenus spéculateurs), semble se renverser en une tendance contraire, où la technologie industrielle est mise au service de la reconstitution de communautés de savoirs.*

*C'est comme extension de ce mouvement et des nouvelles caractéristiques organisationnelles sur lesquelles il repose que le modèle du logiciel libre, qui constitue la matrice de l'économie de la contribution, annoncerait le dépassement des modèles industriels productivistes et consuméristes.*

Quelle frustration de ne pouvoir en être !

Mais merci à [Christian Fauré](#) d'avoir enregistré ce débat de haute volée (ce dernier précise : « la discussion qui a suivi a été vraiment exceptionnelle, par exemple lors de l'intervention d'Alain Pierrot, vous la retrouverez bientôt sur le site d'Ars Industrialis »).

**Bernard Stiegler**



-> La [vidéo](#) au format webm

**Philippe Aigrain**

→ La [vidéo](#) au format webm



**Jérémie Zimmermann**

→ La [vidéo](#) au format webm



**Alain Giffard**

→ La [vidéo](#) au format webm



---

## Quand Google fait l'ange avec nos données

Google fait peur et Google le sait. Alors Google fait de gros efforts pour tenter de nous rassurer.



Mais cela sera-t-il suffisant ? Google n'est-il pas devenu intrinsèquement trop gros, quelle que soit la manière dont il brasse nos nombreuses données personnelles, quelle que soit l'indéniable qualité de sa myriade de services et de produits ?

Telle est la vaste question du jour, tapie derrière notre

traduction évoquant leur projet du « Front de Libération des Données ».

La page d'accueil Google propose depuis peu un petit lien *Confidentialité* en bas du champ de recherche. Il vous mènera au portail [google.fr/privacy](https://google.fr/privacy) qui a pour titre **Centre de confidentialité : Transparence et liberté de choix**.

*Chez Google, nous sommes parfaitement conscients de la confiance que vous nous accordez, ainsi que de notre devoir de protéger la confidentialité de vos données. À cette fin, vous êtes informé des données qui sont collectées lorsque vous utilisez nos produits et services. Nous vous indiquons en quoi ces informations nous seront utiles et comment elles nous permettront d'améliorer les services que nous vous proposons.*

On y décline alors la *philosophie* Google résumée en « cinq principes de confidentialité » et illustrée par cette [vidéo](#) que je vous invite à parcourir et qui témoigne une fois de plus de la maîtrise didactique de Google dans sa communication.

Du lard ou du cochon ? De l'art de faire l'ange quand on fait la bête ? Les commentaires accueilleront peut-être certaines de vos réactions.

En attendant la vidéo fait référence à un récent service, le **Google Dashboard**, qui est censé vous permettre de « savoir ce que Google sait de vous » en centralisant en un unique endroit toutes les informations collectées associées à votre compte Google (Gmail, Google Docs, Agenda, Maps, etc.) et à ses services connexes (YouTube, Picasa, etc.). Pour en avoir un bref aperçu, là encore, nouvelle et toujours efficace [vidéo](#) dédiée.

Cette initiative est louable parce qu'elle vous expose à priori la situation en vous facilitant la modification des



paramétrages. Mais elle est à double tranchant parce que vous vous rendez compte d'un coup d'un seul de l'étendu de la *pieuvre* Google et de la quantité impressionnante de vos données que Google peut potentiellement manipuler. Et puis n'oublions jamais la force d'inertie du [paramétrage par défaut](#).

La vidéo nous parle également du « **Data Liberation Front** », ou « Front de Libération des Données » en français, dont le logo ouvre ce billet. Ce n'est pas un nouveau mouvement révolutionnaire mais un projet interne qui œuvre à ce que l'assertion suivante devienne réalité :

*Nous voulons que nos utilisateurs restent chez nous parce qu'ils le souhaitent, non parce qu'ils ne peuvent plus en sortir.*

Il s'agit donc en théorie de pouvoir facilement quitter Google en listant sur un [site, service par service](#), les procédures à suivre pour exporter nos fichiers et nos données depuis les serveurs de Google vers notre disque dur local dans des formats standards et ouverts. Les manipulations à réaliser ne sont pas toujours des plus simples (quand elles existent effectivement), mais le projet nous dit qu'il travaille justement à constamment améliorer cela.

On retrouve cette idée, lorsque Google nous [affirme](#) que « Competition is just one click away », autrement dit que tout est fait pour qu'il suffise d'un clic de souris pour s'en aller chez un concurrent, et que les autres devraient en faire autant pour que s'établisse une saine compétition. Pas sûr que Microsoft soit sensible à l'argument.

Centre de confidentialité, Google Dashboard, Data Liberation Front, One click away, [Sens de l'ouverture](#)... il n'y a pas à dire, Google met les bouchées doubles pour ne pas se mettre en porte-à-faux avec son fameux slogan « [Don't be evil](#) ».

Alors, convaincu ?

Dans l'affirmative, remercions Google pour son souci de transparence et continuons à lui faire confiance, sachant alors que le futur et novateur système d'exploitation [Google Chrome OS](#) vous tend les bras. Point trop d'inquiétudes mal placées, vos données sont bien au chaud dans les nuages.

Dans le cas contraire, c'est plutôt un « **Google Liberation Front** » qu'il va falloir songer à créer !

## Pourquoi Google vous laisse facilement quitter Google

[Why Google makes it easy to leave Google](#)

*Nate Anderson – 1 mars 2010 – Ars Technica  
(Traduction Framalang : Goofy et Don Rico)*

Nous avons déjà [évoqué](#) le [Front de Libération des Données](#) de Google (FLD) l'année dernière, lorsque ce projet a été rendu public, mais depuis, qu'a fait l'équipe interne de Google qui se consacre à l'exportation des données ? Eh bien... elle a créé des autocollants, pour commencer.

« DONNÉES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR », proclament-ils, ce qui résume en quelques mots les efforts du Front de Libération des Données. L'objectif de l'équipe n'est rien moins que de permettre aux utilisateurs de quitter plus facilement Google et ses multiples services, en emportant avec eux leurs courriels, leurs photos et tous leurs documents.

Les travaux les plus récents concernaient Google Docs, qui propose désormais une [option pour télécharger en masse](#). Sélectionnez les documents que vous désirez, cliquez sur un bouton, Google les archive en un seul fichier .zip (jusqu'à 2Go) et vous les envoie par e-mail.

Au cours d'une récente visite aux bureaux de Google à Chicago,

où le FLD est basé, nous avons discuté avec Brian Fitzpatrick, qui dirige l'équipe, pour savoir plus en détail pourquoi il souhaite que l'on puisse s'affranchir facilement des services Google, et comment il compte s'y prendre.

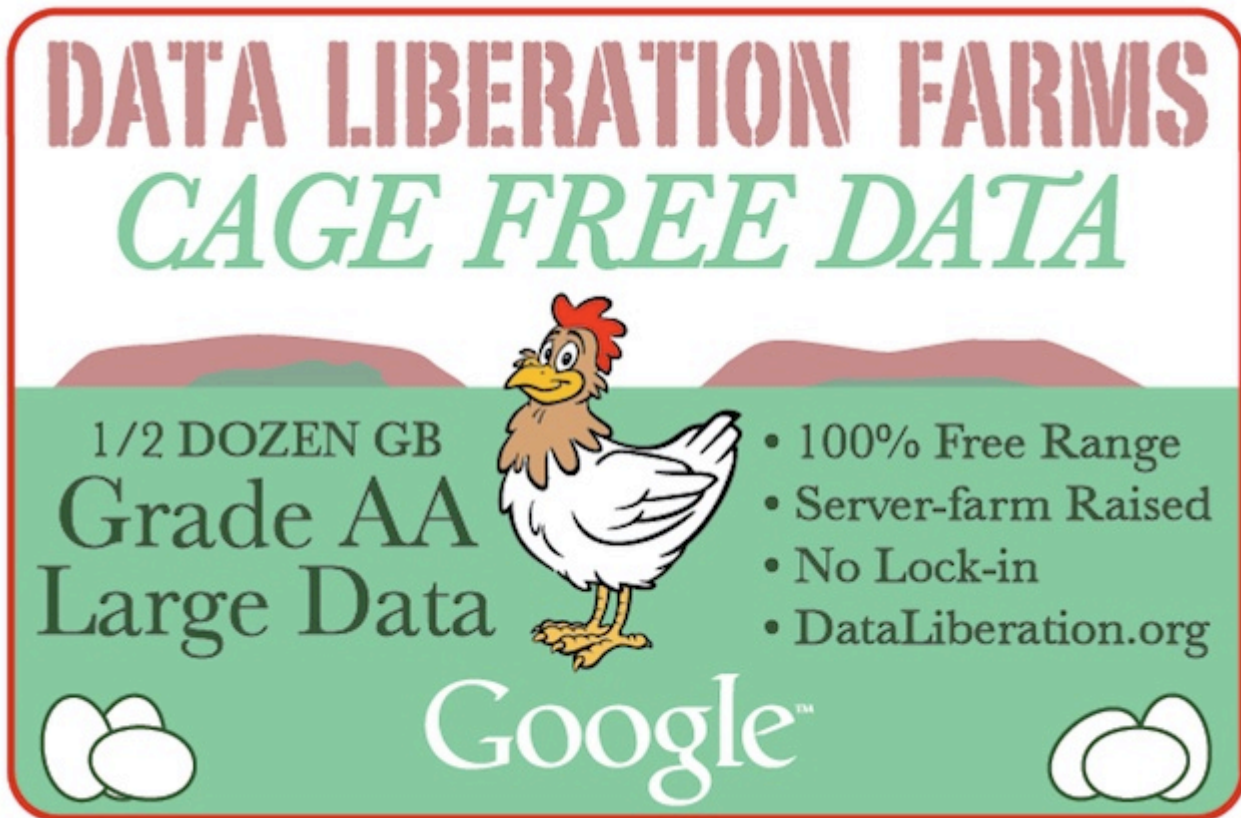
## **Empêcher l'inertie**

Il est certain que lancer cette initiative estampillée « ne faites pas le mal » au sein de l'entreprise est une bonne manœuvre de communication, mais le FLD ne découle pas d'une décision prise au sommet de la hiérarchie. Fitzpatrick déclare qu'en ce qui le concerne, il a « commencé en toute naïveté ». Après avoir écouté pendant des années le président Eric Schmidt déployer son éloquence pour expliquer combien il est important de ne pas enfermer les utilisateurs, Fitzpatrick a remarqué que certains produits Google compliquaient l'application de cette politique.

Le FLD est l'émanation de son travail de réflexion. L'équipe existe depuis deux ans maintenant, et depuis les choses ont changé : à ses débuts, c'est elle qui allait trouver les autres équipes d'ingénieurs, mais à présent, selon Fitzpatrick, ce sont ces dernières qui « viennent nous consulter » pour savoir comment elles s'en tirent.

La rétention des données n'est pas mauvaise que pour les utilisateurs ; Fitzpatrick estime qu'elle est aussi mauvaise pour Google. « Si l'on crée une base d'utilisateurs verrouillée, avance-t-il, on devient forcément complaisant avec soi-même ».

Rendre aussi facile l'abandon de Google Docs que celui du moteur de recherche de Google force Google à cultiver un de ses points forts : engager des collaborateurs brillants. Le travail du FLD « met en effervescence les équipes d'ingénieurs », explique Fitzpatrick, puisque les ingénieurs doivent satisfaire les utilisateurs en innovant, et non en les mettant en cage.



Les utilisateurs se préoccupent-ils vraiment de la libération de leurs données ? Certains, oui, mais l'utilisation des fonctions d'exportation demeure limitée. Google enregistre « un niveau constamment faible de l'usage de ces fonctions », déclare un ingénieur de l'équipe, particulièrement quand le géant de la recherche choisit d'abandonner des services peu performants.

Disposer d'outils d'exportation facilite également de telles interruptions de services ; souvenez-vous des [problèmes rencontrés](#) par les sites de vente de musique bardés de DRM, lorsqu'ils ont finalement tenté de fermer leurs serveurs de DRM. Grâce à l'ouverture des données de Google, l'entreprise évite ce genre de critiques publiques quand survient une fermeture de service, comme lorsque Google Notebook a été mis au rebut.

Nicole Wong, conseillère juridique adjointe de Google, nous a confié que Google prend le FLD au sérieux pour deux raisons : d'abord, il donne le contrôle aux utilisateurs, et ensuite, « quand nous déclarons qu'il suffit d'un clic pour passer à la

concurrence, des initiatives telles que le FLD le prouvent ».

Ce dernier commentaire nous rappelle que l'ouverture représente un réel bénéfice stratégique pour l'entreprise qui va bien au-delà de la conception des produits et du pouvoir accordé à l'utilisateur. Google est de plus en plus [en ligne de mire](#) des investigations antitrust, de la part du ministère de la Justice américain, et subit déjà des enquêtes [en Europe](#) au nom de la lutte antitrust. Le FLD est ainsi un argument de plus que Google peut employer pour démontrer qu'il n'est pas un Cerbère pour usagers captifs.

Il arrive que l'équipe du FLD affronte les critiques de ceux qui accusent Google de ne rendre « libres » et exportables que les données à faible valeur marchande pour l'entreprise (voyez par exemple ce [commentaire](#) du chercheur Ben Edelman à propos de la récupération des données Adwords). Mais depuis sa création, le FLD a travaillé avec plus de vingt-cinq équipes de Google pour faciliter l'exportation des données, et nul doute que ses efforts concernant les applications comme Google Docs sont une bonne nouvelle pour les utilisateurs.

« Nous nous efforçons de provoquer une plus grande prise de conscience au sein de l'entreprise, » déclare Fitzpatrick, tout en admettant avec une petite grimace qu'il n'a aucun « pouvoir » réel sur les décisions des différents chefs de projet.

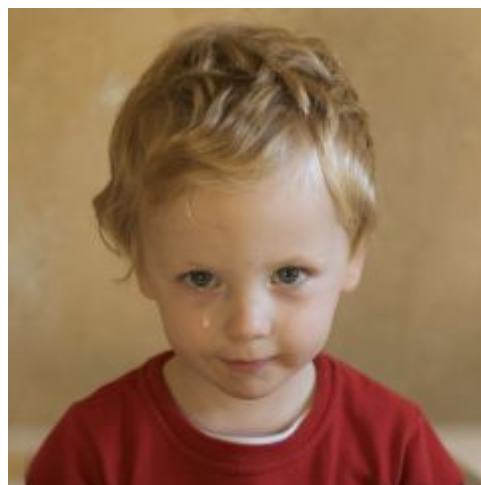
On peut toujours aller plus loin. L'équipe surveille la page du [modérateur](#) Google, sur laquelle les utilisateurs peuvent soumettre des suggestions – et elles sont nombreuses. « Mes contacts Gmail – pouvoir les exporter, et ré-importer une version modifiée, sans copier chaque élément un à un » propose l'un d'eux. « Ajouter les microformats hCalendar à l'agenda Google, pour pouvoir réutiliser partout ailleurs les rendez-vous enregistrés » suggère un autre. « Je veux récupérer l'historique de mon tchat avec Gmail », réclame un troisième.

Fitzpatrick promet que d'autres avancées vont suivre, bien qu'il ne puisse pas parler des projets qui sont dans les incubateurs. Ce qu'il peut faire, pour l'instant, c'est vous envoyer un [autocollant](#).

---

# L'école Châteaudun d'Amiens ou le pion français de la stratégie planétaire Microsoft

Le saviez-vous ? Grâce à la caution de partenaires associatifs et institutionnels a priori au dessus de tout soupçon, Microsoft entre comme dans du beurre (ou presque) à l'Éducation nationale, en déployant tranquillement son vaste et ambitieux programme globalisé « Innovative Schools ».



Si il ne s'agissait que de se substituer financièrement à un État de plus en plus désargenté, ce serait déjà grave, mais on en profite également pour marquer voire manipuler les esprits, sous le vernis d'un discours pédagogique soit disant progressiste et « innovant » (adjectif préféré du département marketing de la société).

Principales victimes collatérales : non seulement le logiciel libre et sa culture mais aussi et surtout les enseignants et donc les élèves<sup>[1]</sup>, à qui on ne donne pas accès à cette culture.

Attention, cette histoire est un peu longue et un peu triste. Mais elle se termine bien à la fin !

## **Mondialisation mon amour**

Qu'est-ce que le programme « Innovative Schools » ? C'est un peu le jeu des poupées russes, car il s'insère dans le programme « Partners in Learning », lui-même intégré au programme « Unlimited Potential ».

Commençons par la plus grande poupée, telle que [décrite](#) sur le site de Microsoft :

*Microsoft Unlimited Potential vise à aider les personnes et les communautés du monde entier à réaliser leurs objectifs et leurs rêves par l'intermédiaire de la mise à disposition de technologies adaptées, accessibles et abordables. Nous nous sommes fixé pour mission d'ouvrir de nouvelles voies de développement social et économique, en particulier pour les cinq milliards de personnes qui, selon les estimations, ne bénéficient pas encore des avantages des nouvelles technologies. Avec nos partenaires publics comme privés, nous axons notre action sur la transformation de l'éducation, la stimulation de l'innovation locale et le soutien à la création d'emplois et de débouchés afin de créer un cercle vertueux de croissance économique et sociale durable pour tous.*

Poursuivons en donnant quelques chiffres significatifs avec cette [présentation maison](#) du programme « Partners in Learning » :

*Microsoft Partners in Learning est une initiative internationale conçue pour rendre la technologie plus accessible aux écoles, à stimuler des conceptions innovatrices de l'éducation et à fournir aux éducateurs les outils pour gérer et mettre en oeuvre des changements. Depuis sa création en 2003, le programme Partenaires en*



*apprentissage a bénéficié à plus de 123 millions de professeurs et d'étudiants dans 103 pays. Microsoft apporte un soutien financier continu à cette initiative depuis déjà cinq ans, et l'investissement d'une durée de dix ans atteint presque 500 millions USD, ce qui témoigne de l'engagement de la société à rendre la technologie plus adaptée et plus accessible à chacun grâce à des programmes, des formations et des partenariats de licence abordables.*

Un demi-milliard de dollars... Ne cherchez pas plus loin la réponse à la question de la légitimité d'une entreprise américaine de logiciels que rien ne prédisposait au départ à vouloir ainsi participer à « transformer l'éducation » à l'échelle mondiale. Ce n'est pas avec le vinaigre des beaux discours philanthropiques (cf ci-dessus) que l'on attrape les mouches, mais bien avec cet argument massue d'un compte en banque qui donne le vertige.

Toujours est-il que c'est dans le cadre du programme [« Microsoft Partners in Learning »](#), que l'on trouve le réseau des [« Microsoft Innovative Teachers »](#), enseignants cooptés en charge notamment de mettre chaque année en place dans leur propre pays des [« Microsoft Innovative Teachers Forums »](#), dont le point d'orgue est le [« Microsoft Innovative Education Forum »](#) où sont invités tous les lauréats des forums nationaux (en 2009 c'était au Brésil).

C'est également dans ce cadre que s'inscrivent les [« Microsoft Innovative Schools »](#). Il s'agit d'investir un établissement scolaire et d'en faire une école pilote de l'innovation à la sauce Microsoft, en mettant là encore le paquet sur les moyens.

Une nouvelle fois, tout réside dans l'art de [présenter](#) la chose :

*Le programme « Écoles Innovantes » fait partie de l'initiative internationale « Partners in Learning » au*



*travers de laquelle Microsoft engage d'importants investissements matériels et financiers pour développer la formation dans le domaine des TICE , la personnalisation de l'enseignement, le support technique et, plus généralement, l'accès aux technologies informatiques de pointe dans l'éducation. Dans ce cadre, le projet « Écoles innovantes» fondé sur l'innovation pédagogique et l'utilisation des technologies de l'information, a été lancé au niveau mondial. La première « Ecole innovante» a ouvert ses portes au début de l'année 2006 à Philadelphie. Douze autres établissements à travers le monde font aujourd'hui partie de ce projet. L'objectif de ce projet est d'accompagner les établissements et plus largement l'institution dans son évolution vers l'école du XXIème siècle.*

## **Du discours et de la méthode**

Les citations ci-dessus donnent déjà une bonne idée de l'enrobage, pour ne pas dire de l'enfumage, d'un discours faussement lisse, neutre et consensuel dont l'objectif est de rencontrer l'adhésion des enseignants.

La société a évolué et l'école se doit de se mettre au diapason, mais cet inéluctable modernisme, où la technique semble omniprésente, ne doit en rien être anxiogène, c'est au contraire une formidable opportunité d'innovation. Ne vous inquiétez pas, Microsoft est là pour vous faciliter la tâche, accompagner votre créativité et vous aider à vous concentrer sur votre seule préoccupation : la pédagogie et la réussite de vos élèves.

Le mantra est le suivant : l'important ce n'est pas la technique, c'est l'usage que l'on en fait, si possible « innovant ».

L'informatique en tant que telle est volontairement occultée. Parce que si elle se fait oublier alors son choix n'a plus aucune importance. Et dans ces cas-là autant prendre

« naturellement » les produits et les logiciels du généreux mécène (qui n'a absolument pas besoin de les mettre en avant, et il s'en garde bien, ça se fait tout seul !).

Concentrons-nous donc sur les pratiques. Rassurons les enseignants et montrons-leur ce que l'on peut faire aujourd'hui de « formidable » avec les nouvelles technologies (ils se trouvent que les démonstrations se font avec des logiciels Microsoft mais c'est à peine si on a besoin de l'évoquer, c'est juste que c'est plus pratique et qu'on les avait sous la main). Mieux encore, construisons ensemble des « écoles 2.0 », mettons les enseignants en relation et organisons de grandes manifestations où les plus dynamiques d'entre eux auront l'occasion de se rencontrer pour échanger, et éventuellement recevoir la « Microsoft Innovative Médaille du Mérite ».

## **Deux conséquences (fâcheuses)**

Puisque l'informatique est un sujet plus que secondaire qui se doit de s'effacer pour être pleinement au service de la pédagogie, il n'y a pas lieu d'en parler, et moins encore d'en débattre. Il n'y a pas de choix à faire et le logiciel libre n'est ni cité, critiqué ou comparé, il est tout simplement nié. Jamais, ô grand jamais, vous n'y verrez la moindre référence sur les sites officiels des programmes « Microsoft Innovative MachinChose ».

Soit, le logiciel libre n'existe pas. Ce n'est pas si grave après tout si on a l'assurance que nos élèves sont entre les bonnes mains des professeurs innovants. Sauf que malheureusement ça ne peut pas être véritablement le cas, parce que ces professeurs sont sans le savoir handicapés car manipulés.

En effet, le logiciel libre à l'école va bien au delà du souhait d'installer et d'utiliser telle application plutôt que telle autre dans son ordinateur. Pris au sens large, c'est

d'une véritable culture dont il s'agit, englobant les formats ouverts, les ressources en partage, les pratiques collaboratives spécifiques, la vigilance sur la propriété intellectuelle et la neutralité du réseau, etc.

Il me revient en mémoire cette citation extraite d'un billet sur [la politique pro-active](#) du Canton de Genève :

*Dans sa volonté de rendre accessibles à tous les outils et les contenus, le « libre » poursuit un objectif de démocratisation du savoir et des compétences, de partage des connaissances et de coopération dans leur mise en œuvre, d'autonomie et de responsabilité face aux technologies, du développement du sens critique et de l'indépendance envers les pouvoirs de l'information et de la communication.*

Pensez-vous que ces objectifs soient importants et qu'ils aient toute leur place dans une « école du XXIème siècle » ? Si oui, alors ne comptez ni sur Microsoft ni sur ses enseignants sous influence pour sensibiliser réellement nos élèves sur ces questions pourtant devenues majeures aujourd'hui.

Autonomie et responsabilité face aux technologies, mais surtout sens critique et indépendance envers les pouvoirs, sont autant de thèmes qui ne font pas partie de la stratégie éducative de Microsoft. Et pour cause, ils risqueraient de dévoiler quelque chose que l'on cherche pernicieusement à cacher aux enseignants et à leurs élèves : le fait qu'une autre informatique soit possible, impliquant par là-même une autre pédagogie. Et, ne vous en déplaise, cette prise de conscience est déjà « innovante » en soi.

## **De la déclinaison française du programme**

Et en France me direz-vous ?

Je ne connais pas l'étendue du programme « Microsoft Partners in Learning » de notre beau pays. Mais pour avoir ici-même

participé à lever certains lièvres par le passé, je puis toutefois émettre quelques solides hypothèses.

Les « Microsoft Innovative Teachers » c'est avant tout l'équipe du Café pédagogique. Ce n'est pas moi qui l'affirme mais le [site officiel](#) répertoriant pays par pays les membres de ce réseau d'enseignants. Lorsque vous cliquez sur « France », vous êtes automatiquement renvoyé sur la page d'accueil du Café.

Le Café est accompagné par l'association d'enseignants Projetice (lire à ce sujet [Projetice ou le cas exemplaire d'un partenariat très privilégié entre Microsoft et une association d'enseignants](#)), dont la création a, semble-t-il, été directement souhaité et suggéré par Microsoft.

En toute logique, c'est à eux qu'il incombe de monter les « Microsoft Innovative Teachers Forums » dont la création a, c'est certain, été directement souhaité et suggéré par Microsoft. Nous avons ainsi eu [Rennes](#) en 2008 et [Roubaix](#) en 2009 (lire à ce sujet [Du premier Forum des Enseignants Innovants et du rôle exact de son discret partenaire Microsoft et surtout le fort instructif Forum des Enseignants Innovants suite et fin](#)).

Quant à la grande messe qui réunit les lauréats des forums du monde entier, vous pouvez compter sur le Café pour nous en faire de magnifiques et élogieux reportages, comme le dernier en date à [Salvador de Bahia](#) (lire à ce sujet [En réponse au Café Pédagogique](#)).

Pour le supérieur, il pourrait également y avoir les chercheurs du [Groupe Compas](#) (cf la [présentation](#) Microsoft) dont la création, elle aussi, aurait été fortement souhaité et suggéré par Microsoft, mais là je manque clairement d'informations.

Toujours est-il qu'on retrouve bien tout ce petit monde dans les encadrés de la [brochure commerciale](#) Microsoft 2010 en

direction des établissements scolaires.

Un petit monde que l'on peut mobiliser à tout moment, comme par exemple lorsqu'il s'agit de relayer une campagne médiatique autour d'un nouveau produit de la société (lire à ce sujet [L'influence de Microsoft à l'école n'est-elle pas disproportionnée ?](#), campagne qui valu à Microsoft de recevoir le [Grand Prix « Acquisition et Fidélisation Clients »](#)).

## **L'école Châteaudun ou la « Microsoft Innovative School » de chez nous**

Pour compléter cet impressionnant dispositif Microsoft, il ne manquait plus que « l'École Innovante ». Et c'est à l'école publique Châteaudun d'Amiens qu'est revenu cet insigne honneur, et ce depuis deux ans déjà.

Le Café pédagogique en a parlé [ici](#), [là](#), et tout récemment [là](#). Rien d'anormal à cela puisque le Café étant la tête de pont des « Microsoft Innovative Teachers » français, c'est bien le moins que de relayer les annonces de cette grande famille. C'est du reste cette dernière [annonce](#), vendredi 15 janvier, qui a motivé la rédaction de cet article (d'autant plus que chez eux, il est impossible de commenter). Et plus particulièrement cette histoire de « fées autour du berceau ».

*À l'origine de ce projet, la rencontre entre le directeur de l'école primaire qui voulait améliorer l'expression écrite et orale de ses élèves, son maire, ministre de l'éducation à ce moment, et le groupe Microsoft qui soutient plusieurs écoles innovantes dans le monde avec le projet d'observer et retenir les innovations. Voilà beaucoup de fées autour du berceau et cela a joué sur le projet car l'équipe éducative a été très sollicitée par les accompagnateurs du projet.*

Abondance de fées pourrait-elle nuire ? En tout cas, il y a une fée singulièrement différente des autres, et l'on pourra toujours évoquer une « rencontre » entre les différents

acteurs, c'est bien plus sûrement la fée Microsoft, en pleine « Innovative Prospection », qui a su murmurer de manière convaincante à l'oreille du ministre (en l'occurrence, à l'époque, c'était [Gilles de Robien](#)).

On remarquera donc d'emblée que les fées du projet et l'équipe éducative sont deux entités bien distinctes. Des fées qui savent manifestement manier leur baguette avec, quand il le faut, l'autorité nécessaire, puisque la décision est venue d'elles, c'est-à-dire d'en haut, et non du terrain, c'est-à-dire des professeurs qui auraient eu vent des « Microsoft Innovative Schools » et qui auraient choisi d'inscrire collectivement et spontanément leur école.

Pour plus de détails sur le projet, il y a, avec toutes les précautions d'usage quant à leur objectivité, cette [présentation](#) sur le site de Microsoft (voir aussi ce reportage [vidéo](#) interne, au format propriétaire wmv) et cette [visite](#) du Café pédagogique.

On pourra également se rendre sur le [blog](#) et le [site](#) de l'école, créés à l'occasion, dont je vous laisse juge de la qualité et du dynamisme (reposant tous deux sur des solutions libres soit dit en passant).

Quant à la communication, il faut croire qu'avoir aussi bien le ministre que Microsoft penchés au dessus du berceau, aident à la mise en lumière médiatique du projet, avec titres et contenus qui ont dû faire plaisir aux fées : [La première école innovante de France](#) (Le Point – février 2008) et [Amiens invente l'école numérique de demain](#) (Le Figaro – mai 2008). Ajoutez juste un mot de plus au titre du Point et vous obtenez quelque chose qui oriente sensiblement différemment la lecture : « La première école innovante Microsoft de France ».

Mais plus intéressant et a priori plus rigoureux, on a surtout ce [rapport](#) tout chaud réalisé par l'[INRP](#), c'est-à-dire rien moins que l'Institut National de Recherche Pédagogique.

Aujourd'hui c'est donc l'heure d'un premier bilan et c'était bien là le motif principal de l'annonce du Café.

Première phrase du rapport : « Cette étude a bénéficié du soutien de Microsoft Éducation ». Et un peu après :

*Sollicité par Microsoft Éducation France pour être évaluateur du projet Innovative Schools, d'une durée de deux ans (de septembre 2007 à décembre 2009), au niveau national et international, l'INRP a signé une convention de recherche-évaluation pour (...) faire un suivi du projet et du process des 6i*

On retrouve notre constante : c'est toujours Microsoft qui sollicite et non l'inverse. Quant au « **process des 6i** », c'est absolument fascinant car il s'agit d'un véritable choc culturel.

Nous connaissons un peu les américains. Ils raffolent de ces méthodes en plusieurs points censés améliorer notre vie professionnelle, personnelle ou spirituelle (un exemple parmi d'autres, [les douze étapes des Alcooliques Anonymes](#)). On ne le leur reprochera pas, c'est dans leur ADN et certaines méthodes sont au demeurant tout à fait efficaces.

Et c'est ainsi que Microsoft, dans sa volonté universalisante (et uniformisante) de « transformer l'éducation » de ce nouveau millénaire, nous a pondé ce processus à 6 niveaux, ainsi résumé sur cette [page](#) :

*Cette méthode, les 6i, se déroule en 6 étapes réparties sur 2 années scolaires. Le processus des 6i (Introspection, Investigation, Inclusion, Innovation, Implémentation, Insight) de Microsoft, est un plan de route sur l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des changements basés sur les TIC. Il constitue un guide à l'intention des leaders scolaires pour mettre en place des changements éducatifs sur la base d'approches éprouvées.*

Pour ceux que cela intéresse, Microsoft donne [plus de détails](#) sur son site anglophone (mais, là encore, méfiance, l'enfer est pavé de bonnes intentions pédagogiquement innovantes).

Le problème (enfin, ça dépend pour qui) c'est qu'à l'école française on n'est pas forcément familier avec cette manière d'appréhender les choses. Je vous laisse imaginer la tête du professeur des écoles, qui pour rappel a subi et non voulu le projet, lorsqu'on lui met une telle méthode entre les mains ! Euh... ça veut dire quoi « Insight » déjà ?

Toujours est-il que malgré le fait que ce « process des 6i » figurait donc noir sur blanc sur la feuille de route de l'étude commandé, le rapport n'en parle presque pas. Il se contente de le décrire à un moment donné (p. 18 à 21) mais sans que cela ait visiblement donné lieu à la moindre tentative d'application avec l'équipe pédagogique puisqu'on n'y revient plus par la suite. Pour tout vous dire, on sent l'INRP comme un peu gêné aux entournures ici (comme ailleurs du reste).

## **Résistance passive**

Les rapports au sein de l'Éducation nationale, c'est tout un poème. Il faut parfois avoir le décodeur, en particulier lorsque l'on évoque les TICE où très souvent, politique moderne oblige, aussi bien l'auteur que le lecteur ont intérêt à ce que l'on décrive, quoiqu'il arrive, une situation positive et un projet réussi. Le projet fonctionne ? On dira qu'il fonctionne très bien. Il ne fonctionne pas ? Et l'on dira alors qu'il est un peu tôt pour en faire un bilan, ou que les conditions d'observation n'étaient pas optimales, etc., mais que malgré quelques « résistances », on note d'ores et déjà de significatives avancées, etc.

Et d'ailleurs, petite parenthèse, lorsqu'il s'agit d'un projet d'envergure dont le rapport remonte en passant par les indispensables étapes de la hiérarchie, on peut se retrouver



au final avec un beau décalage entre ce qui se trouve sur le bureau du Ministre et la réalité du terrain (le B2i fournissant à cet égard un excellent exemple, on tient certainement là une cause principale de son étonnante longévité).

Bref ici, je vous invite à lire la conclusion du [rapport](#) (muni du fameux décodeur). Entre les lignes, on ne décrypte pas un échec patent mais on ne peut pas dire non plus, et loin de là, que ce soit l'enthousiasme qui prédomine.

Cette conclusion comporte deux parties (c'est déjà mauvais signe) : « Quelques failles constitutives sont repérables pour diverses facettes de l'opération » (on craint le pire), mais heureusement il y a aussi « Les avancées d'une école innovante ».

Morceaux choisis :

*Les circonstances de la mise en œuvre de l'innovation dans l'école observée n'ont pas été idéales de ces points de vue et sont, sans l'ombre d'un doute, à l'origine des difficultés éprouvées à la fois par les acteurs locaux et par tous ceux qui ont été chargés de les suivre. L'empilement de dispositifs, de choix, de procédures, jamais clairement négociés avec les enseignants, a pu dérouter. Pour autant, les bénéfices de la démarche d'innovation sont visibles à l'échelle de l'école et encouragent à poursuivre.*

On retrouve le plan d'un rapport-type tel que décrit théoriquement ci-dessus.

*L'initiative est venue du ministre de l'Éducation nationale lui-même, maire de la ville. Le faible nombre d'enseignants réellement engagés dans l'opération traduit des réticences face à une opération (...)*

*La forme recherche-évaluation choisie par le Stanford*

*Research Institute (SRI) comme cadre général du pilotage de l'innovation est très éloignée des principes courants d'observation et de suivi habituellement mis en œuvre en France.*

C'est peu de le dire. Mais quand on s'embarque ainsi avec des américains, il faut en être bien conscient au départ. Là c'est un peu tard et il convient donc d'assumer.

*La charge de travail imposée aux acteurs de l'école, dépassant de très loin la mise en place de l'innovation elle-même, a d'autant plus vite atteint un niveau insupportable qu'elle était inattendue et incompréhensible faute d'avoir été expliquée à l'avance.*

*L'extrême médiatisation de l'opération (à l'échelle locale puis nationale), avec ses inexactitudes, ses excès, ses effets pervers a achevé d'exacerber une situation dont la dimension politique était relancée par le changement de majorité municipale aux élections du printemps 2008.*

*Rien d'étonnant à ce que ces dispositions aient accentué la circonspection des enseignants et aient pu conduire au refus de toute observation de situations de classe à partir du mois d'avril 2008. Pour autant de nombreux aspects authentiquement innovants sont apparus dans le déroulement du projet d'école.*

Ce dernier paragraphe est symptomatique. Des enseignants ont carrément refusé de jouer le jeu. C'est une lourde et concrète information impossible à censurer. Mais elle est tout de suite suivie et contre-balançée par un argument positif vague et flou, que vient corroborer l'ultime phrase du rapport :

*L'innovation est ainsi reconnue et même souhaitée. Ce n'est pas l'innovation en tant que telle qui est recherchée, mais c'est, bien davantage, l'amélioration des résultats de tous les élèves, y compris les moins performants, qui est*

*attendue. Cette exigence s'inscrit dans la droite ligne de l'histoire de notre école républicaine.*

Certes, certes. Mais pourquoi notre école républicaine à la si riche histoire aurait-elle besoin de s'appuyer ici sur la « méthode des 6i » tout droit sortie de la cuisse de la multinationale Microsoft ?

Et le Café pédagogique, de s'adonner lui aussi à la [conclusion](#) positive aux forceps :

*S'il est trop tôt selon l'étude pour constater des changements chez les élèves, elle confirme l'impact sur l'équipe pédagogique. Le projet a bien développé sa capacité d'adaptation aux changements – une faculté tant individuelle que collective qu'exige une société en constante évolution. Ça donne déjà une longueur d'avance à cette école.*

En gros, on est venu perturber des professeurs qui n'avaient au départ rien demandé. Et comme il a bien fallu qu'ils s'adaptent, on les félicite d'avoir fait face aux changements. Que l'adaptation ait été vécue positivement ou négativement ne compte pas, c'est une qualité en soi. Voilà une bien maigre « longueur d'avance ».

Et pour en avoir le cœur net, l'idéal serait de recevoir dans les commentaires de ce billet, quelques témoignages de professeurs de cette école.

Parce que, autant appeler un chat un chat , malgré la débauche d'énergies et de moyens matériels et humains mis à disposition, l'expérience Innovative School Châteaudun d'Amiens n'a semble-t-il pas forcément donné tous les résultats escomptés. Microsoft pourra toujours cocher la case « école française » sur sa jolie mappemonde, on ne m'ôtera pas de l'idée que nous sommes face à une belle déception qui ne veut dire son nom.

## Résistance active

Mais il y a des résistances bien moins passives et donc bien plus intéressantes que celles de l'école Châteaudun d'Amiens.

Infiltrer une école primaire ne suffisait semble-t-il pas aux [responsables](#) de Microsoft France Éducation. Il leur fallait également un établissement du secondaire pour parfaire le tableau.

Ils avaient ainsi repéré un lycée de l'Académie de Créteil. Et là encore il s'agissait de faire passer le projet par le haut, sans en référer au préalable à l'équipe pédagogique de l'établissement.

Mais il y eut un magnifique grain de sable, quelque chose d'imprévisible et inattendu s'est alors produit. Deux enseignantes ont pris leur plume pour courageusement protester publiquement sur le site d'informations rue89. Ce qui a donc donné l'article [Pour ses « innovations », l'Éducation nationale s'en remet à Microsoft](#), qui figure en bonne place dans ma rétrospective personnelle de l'année 2009.

Je vous invite à le lire [dans son intégralité](#) (on notera que le logiciel libre y est évoqué et même souhaité), mais je n'ai pu résister à en reproduire ici la percutante introduction :

*Nous sommes professeurs de lettres et de philosophie dans un établissement public de France et nous voulons dire notre tristesse. Notre colère. Nous avons appris, il y a peu, que notre établissement déposait un projet d'« école innovante » auprès du rectorat, mené en partenariat avec Microsoft !*

*Les établissements publics français ont une mission publique d'éducation. Ils doivent, cela va sans dire, évoluer avec leur société : si l'on tient absolument au novlangue actuellement en vigueur à l'Éducation nationale, disons qu'ils doivent « innover » ; mais quel besoin de le faire sous le coaching de Microsoft ?*

*Que vient donc faire une multinationale dans nos innovations pédagogiques ? Et comment comprendre que ce soit le responsable des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) au rectorat, autrement dit l'Éducation nationale elle-même, qui encadre ce « partenariat » ?*

*Nous, enseignantes du service public français, sommes choquées d'avoir à innover par la [« méthode des 6i »](#) (« introspection, investigation, inclusion, innovation, implémentation, insight ») mise au point – et brevetée ! – par le groupe Microsoft pour pouvoir formater de façon homogène l'innovation pédagogique de pays différents, et faire émerger l'école du XXI siècle, comme on peut le lire sur le site de Microsoft.*

Quelle éloquence, mais surtout quelle évidence !

On remarquera que l'INRP s'est quant à elle tout à fait accommodée de la « méthode des 6i » à Châteaudun. Les « experts pédagogiques » sont semble-t-il plus flexibles et malléables que les profs d'en bas.

Suite à cette tribune, l'une des auteurs m'a contacté pour échanger, voire prendre conseil, parce que figurez-vous qu'elle subissait du coup menaces et pressions de la part de sa hiérarchie !

Mais la hiérarchie s'est ravisée. Je pense qu'elle a réalisé que plus cette histoire allait se médiatiser, plus sa position deviendrait intenable, car les collègues se rangeraient plus que majoritairement derrières les arguments des enseignants.

Autrement dit, **victoire**, on n'a plus du tout entendu parler de ce projet Microsoft depuis ! La prochaine « Innovative School » française devra attendre. Comme quoi quand on veut..

Et l'article de s'achever ainsi :

*L'école en a, des profs « innovants », si l'on tient absolument à les appeler ainsi.*

*Non, ce n'est vraiment pas le désir d'inventer et de créer qui manque, à l'Éducation nationale.*

*Mais un prof qui s'entend dire qu'il devra accepter comme une condition nécessaire pour accéder aux moyens de mettre en œuvre ses projets de travailler avec telle entreprise privée, sous sa direction et dans son formatage, dans l'idéologie de ce que doit être l'école du XXIe siècle (sic) selon ladite entreprise, ce prof, dès lors, ne sent plus tellement en lui le désir d'« innover ».*

*Parce qu'il pressent qu'« innover » dans ces conditions impliquera qu'il abdique une part de sa liberté pédagogique au nom du modèle idéologique en question.*

Ce sera également notre conclusion.

## **Notes**

[1] Crédit photo : [Lee Carson](#) (Creative Commons By-Sa)

---

# **Quand le Saint-Siège veille à l'image du Pape**

J'ai vécu pendant deux ans à moins de cent mètres de la place Saint-Pierre (pile à la période où Jean-Paul II est retourné aux cieux). Et lorsque je me penchais à mon balcon le dimanche matin, je pouvais voir un petit bonhomme blanc au loin qui s'agitait du sien.



Hier, le Saint-Siège a communiqué à la presse un court article intitulé : « Déclaration concernant la sauvegarde de l'image du Pape »



Ce qui est intéressant ici ce n'est pas tant que le Saint-Siège décide de protéger sa « marque ». C'est compréhensible après tout qu'elle souhaite avoir un droit de regard sur la création de « l'école Pie XII », « l'association Benoît XVI » ou « le dentifrice Paul VI »<sup>[1]</sup>.

Ce qui est intéressant c'est qu'elle décide de le faire maintenant. Comme si le formidable potentiel d'ouverture de notre nouveau siècle devait nécessairement s'accompagner d'une fermeture de tout ce qui touche aux droits d'auteurs, copyright et propriété intellectuelle.

Nous ne créerons donc pas de « Framakey Pontificale Remix » avec l'intégralité de la Bible dedans. Ce qui nous perturbe guère car ce n'était pas vraiment dans nos projets ☐

## **Déclaration concernant la sauvegarde de l'image du Pape**

[URL d'origine du document](#)

Au cours de ces dernières années tout particulièrement, l'affection croissante et l'estime cordiale de beaucoup envers les Souverains Pontifes ont conduit à vouloir faire usage de leurs noms dans la titulature d'institutions universitaires, académiques ou culturelles et aussi d'associations, de fondations ou d'autres organismes.

Prenant acte de ce fait, il est précisé qu'il est de la compétence exclusive du Saint-Siège de veiller au respect dû aux Successeurs de Pierre et, par conséquent, de sauvegarder leur image et leur identité personnelle vis-à-vis d'initiatives qui, sans autorisation, adoptent le nom et/ou les armoiries des Papes pour des fins et des activités qui n'ont rien ou peu à voir avec l'Église catholique. Parfois, en effet, par l'usage de symboles ainsi que de logos ecclésiaux ou pontificaux, il s'agit de chercher à donner une crédibilité et une autorité à ce qui est promu ou organisé.

En conséquence, l'usage de tout ce qui se réfère directement à la personne et à la mission du Souverain Pontife (nom, image et armoiries), aussi bien que la qualification « pontifical(e) » doit être expressément et préalablement autorisé par le Saint-Siège.

## Notes

[1] Crédit photos : [Alykat](#) (Creative Commons By) et [Gruntzooki](#) (Creative Commons By-Sa)

---

# Devenir chasseur de primes



# pour la FSF (en débusquant du code non libre)

Peut-être ignoriez-vous que la [Free Software Foundation \(FSF\)](#) maintient [une liste](#) de ce qu'elle considère selon [ses propres critères](#) comme des distributions GNU/Linux libres.



Ses critères sont stricts, voire drastiques. Rares sont celles qui ont passé l'examen avec succès. Ubuntu, Fedora, Mandriva, openSUSE... les plus connus des distributions grand public [n'en font pas partie](#) ! Même Debian n'y est pas, c'est vous dire !

L'idée, me semble-t-il, n'est pas de désigner ces distributions comme le mal absolu, en nous invitant à nous en détourner, mais plutôt, en alertant ainsi publiquement l'opinion, d'inciter les développeurs à ne plus inclure du code non libre dans leurs distributions (que cette inclusion soit effective ou potentielle).

Et pour garantir que ces distributions soient bien libres et surtout le demeurent, la FSF vient d'annoncer une originale campagne visant à récompenser toute personne qui trouverait du code non libre accidentellement inclus dans les distributions de la fameuse liste.

Une campagne qui se veut pragmatique mais non dénuée d'un certain humour hacker.

# FSF Gnu Bucks

## [FSF announces new bounty program, offering "GNU Bucks" for finding nonfree works in free distributions](#)

*Communiqué de presse – 1 octobre – FSF.org*

*(Traduction Framalang : Quentin et Claude)*

**La Free Software Foundation annonce un nouveau programme de récompenses, en offrant des « GNU Bucks » à toute personne qui découvrirait des travaux non libres dans les distributions libres.**

*BOSTON, Massachussets, USA, Jeudi 1er Octobre 2009.* La Free Software Foundation (FSF) a annoncé aujourd'hui qu'elle allait récompenser, d'une reconnaissance publique accompagnée d'une rémunération honorifique en « GNU Buck », ceux qui débusqueraient des composants non-libres contenus dans les distributions de systèmes d'exploitation libres. La FSF tient une liste de directives définissant ce qui, selon elle, est une distribution libre, et approuve les distributions qui s'engagent à suivre ces directives.

« En incitant les utilisateurs à trouver et à rapporter les problèmes, ce nouveau programme de récompenses aidera à s'assurer que les distributions GNU/Linux approuvées par la FSF demeurent réellement libres », dit Peter Brown le directeur exécutif de la FSF.

« Depuis que nous avons publié les directives nécessaires pour être une distribution libre, nous avons cherché des solutions pratiques pour nous assurer que des composants non libres n'étaient pas inclus accidentellement dans ces distributions (dans la mesure de nos moyens et de ceux des responsables de distribution). Cette nouvelle initiative est un bon moyen de participer à la recherche de ces composants. » dit Brett Smith, l'ingénieur en charge de la conformité des licences pour la FSF.

Les personnes retenues pour les récompenses recevront des billets « GNU Buck », d'un montant égal au nombre Pi et signé par Richard Stallman, le président de la Free Software Foundation et « Chef de la GNUisance ».

Pour avoir droit à une récompense GNU Buck, la personne doit initialement envoyer à la FSF et aux responsables de la distribution, un rapport détaillé concernant l'élément non libre trouvé. Si ce rapport est confirmé, la personne recevra sa récompense et l'option d'une reconnaissance publique. La FSF avertira alors les autres distributions libres impactées pour s'assurer qu'elles traitent également du problème.

Ces récompenses s'inscrivent dans la tradition des chèques que le légendaire ingénieur informatique [Donald Knuth](#) envoyait à ceux qui trouvaient des erreurs dans son livre phare [The Art of Computer Programming](#). Recevoir un chèque de Donald Knuth était un tel honneur qu'il était la plupart du temps affiché sur les murs du bureau et non encaissé. (Knuth a arrêté d'envoyer des chèques en 2008 pour cause de fraude.)

- Pour plus d'explications sur le programme :  
<http://www.gnu.org/help/gnu-bucks.html>.
- Pour plus d'informations sur les critères de la FSF définissant une distribution libre, regardez :  
<http://www.gnu.org/distros/free-system-distribution-guidelines.html>.
- La liste complète des distributions réunissant ces critères est publiée sur :  
<http://www.gnu.org/distros/free-distros.html>.

## À propos de la Free Software Foundation

La Fondation pour le Logiciel Libre, fondée en 1985, est dédiée à la promotion des droits des utilisateurs d'ordinateurs à utiliser, copier, modifier et redistribuer les programmes informatiques. La FSF encourage le développement et l'emploi de logiciels libres, particulièrement du système

d'exploitation GNU et de ses variantes et de la documentation libre pour le logiciel libre. La FSF renforce également la sensibilisation autour des problèmes éthiques et politiques de la liberté dans l'usage des logiciels.

Son site Internet, <http://www.fsf.org/>, est une importante source d'information sur GNU/Linux. Des contributions pour soutenir son travail peuvent être faites à <http://donate.fsf.org/>. Son siège est à Boston, MA, USA.

## **À propos du Logiciel Libre et de l'Open Source**

Le mouvement du logiciel libre a pour but la liberté des utilisateurs. Certains, plus spécialement des sociétés, soutiennent un point de vue différent, connu sous le nom d'*open source*, qui évoquent seulement les buts pratiques comme construire un logiciel solide et sûr, se concentrant sur les modèles de développement, et évitant les discussions d'éthiques et de liberté. Ces deux points de vue sont profondément différents.

Pour en savoir plus :  
<http://www.gnu.org/philosophy/open-source-misses-the-point.html>.

## **À propos du système d'exploitation GNU et de Linux**

Richard Stallman annonça en Septembre 1983 le projet de développer un logiciel libre semblable au système d'exploitation Unix qui s'appellerait GNU. GNU est le seul système d'exploitation développé spécifiquement pour la liberté des utilisateurs.

Pour en savoir plus :  
<http://www.gnu.org/gnu/the-gnu-project.html>.

En 1992, les composants de GNU étaient complets, à une expression près : le noyau. Quand en 1992, le noyau Linux a été re-publié sous GNU GPL, faisant de lui un logiciel libre, la combinaison de GNU et de Linux a formé un système

d'exploitation complètement libre, qui donnait la possibilité pour la première fois de faire tourner un PC sans logiciel non-libre. Leur combinaison est le système d'exploitation GNU/Linux.

Pour en savoir plus :  
<http://www.gnu.org/gnu/gnu-linux-faq.html>.

---

## Quand Google Adsense et logiciel libre ne font pas bon ménage

Difficile de dénoncer une situation dont nous sommes nous-mêmes complices. C'est pourtant ce que nous vous proposons de faire aujourd'hui avec cette petite enquête empirique abordant la question de la publicité contextuelle et du logiciel libre.



De quoi s'agit-il exactement ? Un bon exemple sera plus parlant (d'autant que c'est justement cet exemple qui a motivé la rédaction de ce billet).

### L'exemple « OpenOffice.org »

Désactivons l'extension Firefox [Adblock Plus](#) et entrons « OpenOffice.org » dans Google.fr. Le [résultat](#) sera variable mais il risque fort de ressembler à ce qui m'est apparu sous les yeux ce 22 juillet 2009 (cf copie d'écran ci-dessus).

On retrouve bien ce qui était attendu : site officiel en tout premier lieu, sites de téléchargement connus (01net, Clubic),

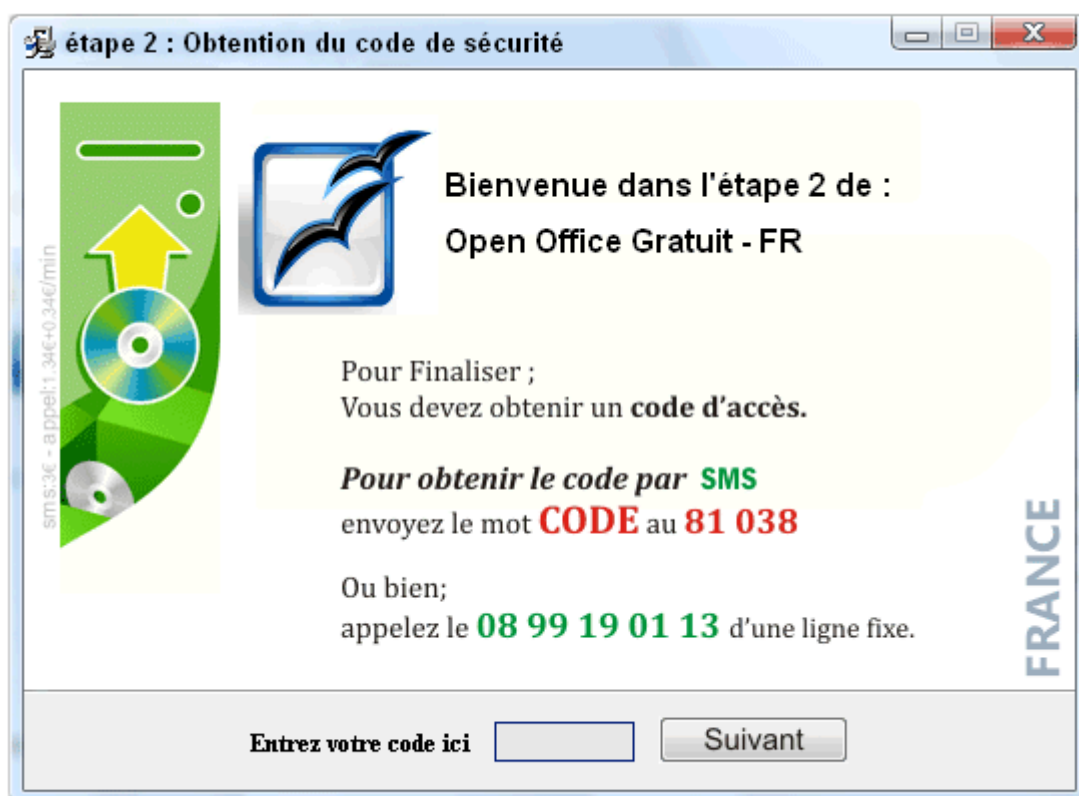
Wikipédia et... Framasoft ☐

**Sauf** que ces résultats attendus sont complètement encerclés par des résultats qu'on attendait moins !

<p><a href="#">Nouvel <b>OpenOffice</b> Gratuit</a> <a href="http://www.Super-Logiciel.com/OpenOffice">www.Super-Logiciel.com/OpenOffice</a> Télécharger <b>OpenOffice</b> gratuitement Utilisation illimitée - En français</p>	Liens commerciaux
<p><a href="#">Nouveau <b>OpenOffice</b></a> <a href="http://OpenOffice-full.info/fr">OpenOffice-full.info/fr</a> Dernière version disponible Télécha</p>	<p><a href="#">Open Office Gratuit</a> Alternative à Microsoft office Téléchargement ultra rapide <a href="http://www.office-2009.com">www.office-2009.com</a></p> <p><a href="#">OpenOffice</a> L'alternative à Microsoft Office Télécharger gratuitement ici! <a href="http://eoRezo.com/Logiciel_Gratis">eoRezo.com/Logiciel_Gratis</a> Île-de-France</p> <p><a href="#">OpenOffice 2009</a> Excellente Suite Bureautique Télécharger Maintenant <b>OpenOffice</b> <a href="http://openoffice--plus.info/fr">openoffice--plus.info/fr</a></p> <p><a href="#">Telecharger OpenOffice</a> Votre Logiciel Bureautique gratuit Compatible avec Office 2007 <a href="http://www.Caloga.com">www.Caloga.com</a></p>

Deux liens commerciaux en haut et quatre liens commerciaux à droite sont donc également proposés (dont les titres, présentations et noms de domaine sont évocateurs). Je me souviens du temps où ces liens renvoyaient plutôt vers le « concurrent » Microsoft Office mais là c'est une toute autre histoire.

J'en ai pris un au hasard, en l'occurrence « Open Office Gratuit ». Je clique une fois et je me trouve sur une page décrivant le logiciel. Pas de « qui sommes-nous », « contact » ou « mentions légales », il n'y a aucun autre lien cliquable que celui du téléchargement. Je clique donc dessus et me voici devant cette invitation :



Je pense que vous avez saisi le problème. Des « petits malins » viennent se placer entre le logiciel et l'utilisateur pour taxer purement et simplement le téléchargement d'OpenOffice.org.

On remarquera à gauche, en petit et en gris peu visible, cette mention : « SMS 3€ – Appel 1,34€ + 0,34€ /min ». On remarquera également le mot « France », signifiant que le « service » est certainement également présent dans d'autres pays.

Je ne suis pas allé plus loin. Peut-être qu'un seul appel ne suffit pas. Peut-être aussi que la version d'OpenOffice.org qu'on me refourgue alors est une version altérée (pour ne pas dire vérolée) du logiciel. Je ne le saurais pas.

Je fais la moue. Mais peut-être n'ai-je pas eu de chance avec ce lien. J'en tente alors un autre (« Nouvel OpenOffice Gratuit »).

Et c'est exactement le même topo (code SMS, etc.). Sauf que cette fois-ci il y a une page « Informations légales » où l'on

peut lire ceci :

*Super Logiciel éditeur du site super-logiciel.com propose à ces clients via l'accès par SMS ou audiotel, de faciliter l'accès aux téléchargements libre de virus et spywares des logiciels libres, gratuits ou de démonstration proposés via une redirection sur les sites officiels après vérification par l'équipe de Super Logiciel.*

Et c'est à peu près tout. Si ce qu'ils nous racontent est vrai, le téléchargement est bien issu du site officiel d'OpenOffice.org mais comme il est bien connu que les développeurs de logiciel libre s'amuse à cacher dans le code source de leurs programmes tout plein de virus et spywares, il est bon de vérifier que tel n'est pas le cas, ce qui vous coûtera (au moins) 3€. Difficile de faire plus hypocrite.

Je fais toujours la moue. Est-ce que tous ces liens utilisent la même technique du SMS à 3€ ? Et c'est parti pour un troisième lien (« Nouveau OpenOffice »).

Là encore un gros bouton « Téléchargement » m'accueille, et quand je clique dessus je ne suis plus redirigé mais, nouveauté, c'est directement un exécutable Windows (.exe) que l'on me propose de télécharger. La page offre une description du logiciel mais, comment dire, elle laisse un peu à désirer :

*OpenOffice.org c'est une complète suite bureautique développée en bas de la logique collaboratrice du code ouvert, qui attend les besoins les plus importants du travail dans bureau.*

*Cet excellent logiciel est composé par un système de traitement de texte, un formulaire de calculs et un gérant des présentations par diapositives, un paquet de logiciels avec lequel OpenOffice.org est très compatible.*

Le traduction automatique c'est bien mais ça n'est pas la



perfection ! Tiens, il y a là aussi une page « Termes Juridiques ». Et très curieusement la qualité du français est alors plus que correcte cette fois-ci.

C'est long mais on y apprend des choses intéressantes. D'abord que le site appartient à VARULK0 TRADING S.A. (évidemment inconnu au bataillon). Et puis aussi que « la demande ou le téléchargement de logiciels impliquent l'acceptation de ces Conditions d'utilisation ». Là aussi il y a du SMS à 3€ et comme il faut doubler l'opération, on doit donc a priori dépenser 6€ pour pouvoir installer OpenOffice.org.

Et puis plus loin :

*Ainsi, l'utilisateur consent expressément à transmettre ses données. Celles-ci seront utilisées dans le but de lui envoyer des informations commerciales par tout moyen de communication, y compris par voie électronique ou télématique, concernant les produits et Services transmis par L'entreprise ou des entreprises de son Groupe.*

*L'utilisateur pourra exercer les droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition concernant ses données personnelles par le biais de l'envoi d'une communication écrite au siège social de L'entreprise sis à ADR Tower, 8th floor, Samuel Lewis Avenue and 58th Street, Obarrio Urbanization. Panama City Republic of Panama.*

*(...) L'entreprise ne garantit pas que les informations transmises à travers le Site Internet soient complètes et exactes.*

*(...) L'utilisateur s'engage à lire les Conditions d'utilisation à chaque fois qu'il accède au Site Internet ou au Service. De ce fait, l'accès au site et l'utilisation des Services par l'utilisateur impliqueront l'acceptation des modifications qui auraient été réalisées dans les Conditions d'utilisation ou le Site Internet.*

Le coup de « l'entreprise qui ne garantit pas que les informations transmises à travers le site soient exactes », ça signifie qu'on peut vous raconter strictement n'importe quoi sans que vous ayez à vous en offusquer !

En tout cas, si je comprends bien l'exécutable de tout à l'heure doit se bloquer en phase d'installation pour vous demander là aussi un code SMS (sachant que vous venez de passer plusieurs bonnes minutes à télécharger puis à commencer l'installation). Et si vous n'êtes content vous n'avez plus qu'à prendre vos valises, direction le bureau des réclamations au... Panama !

La moue de tout à l'heure a laissé place à de la mauvaise humeur. Je dois en avoir le cœur net, allez un dernier lien pour la route (« OpenOffice » de eoRezo.com).

Tiens, encore une nouveauté, une déclaration à la CNIL en bas de page :

*CNIL INFORMATIQUE ET LIBERTE : Les informations qui vous sont demandées sont indispensables pour la prise en compte de votre demande de fourniture des services EOREZO. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique et aux libertés vous disposez du droit individuel d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. En outre, en acceptant les Conditions générales et notamment son article 5 vous consentez à ce que ces informations puissent faire l'objet d'une exploitation commerciale, d'une communication à des tiers ou d'une cession, conformément à la réglementation applicable, sauf à ce que vous vous y opposiez formellement en écrivant à EOREZO, 14 rue de Lincoln 75008 PARIS.*

De l'art de nous rassurer pour mieux nous arnaquer !

Comme pour les trois autres liens, il y a un omniprésent

bouton « Télécharger Gratuitement ! ». Et au clic suivant vous vous trouvez devant ceci :

■ Espace téléchargement gratuit

Madame  Monsieur

Nom

Email

Date de naissance JJ  MM  AAAA

Code Postal

Téléphone portable

Conditions d'utilisation

Merci d'avoir choisi notre sélection logicielle eoRezo.

Chaque fois que vous utilisez

J'ai bien lu les conditions d'utilisation et je les accepte sans restriction ni réserve

Télécharger

En plus de la demande de votre numéro de téléphone portable, il y a un cadre minuscule pour y lire les conditions d'utilisation. Or si vous copiez/collez ces conditions, vous allez vous rendre compte qu'elle peuvent remplir quatre pages entières aux caractères bien serrés ! (je n'ai pas résisté à vous la proposer [en pièce-jointe](#) ci-dessous). Amusez-vous donc à les lire convenablement dans ce cadre lilliputien !

Et comme pour le site précédent c'est du pur délire juridique se résumant à : vous êtes responsable de tout, nous ne sommes responsables de rien et nous pouvons tout faire de vos données tant que vous ne nous dites pas expressément par voie postale que vous ne nous autorisez pas à le faire.

Extraits (qui font peur) :

*Les logiciels eoRezo et/ou tout logiciel de sociétés accessibles par l'intermédiaire d'eoRezo, sont fournis avec les composants EoEngine et Software Update. Ces modules sont nécessaires pour aboutir à l'installation des logiciels eoRezo et/ou de tout logiciel de sociétés tierces accessibles*

*par l'intermédiaire d'eoRezo.*

*Les dits composants peuvent faire apparaître sur l'écran de l'utilisateur des messages publicitaires ou autre information de la part d'eoRezo ou de tiers (avec qui eoRezo a conclu les accords correspondants) dans le but d'expliquer les services proposés par eoRezo ainsi que le bon mode d'utilisation, ou tout autre service, promotions, offres commerciales susceptibles d'intéresser l'Utilisateur. Les composants restent actifs à tout moment afin de contrôler et d'assurer la fourniture du service eoRezo, et d'autres fonctions telles que celles décrites dans le présent paragraphe. L'utilisateur autorise l'accomplissement des actions des composants ainsi que l'affichage de messages publicitaires. (...) L'Utilisateur autorise les mises à jour et/ou les installations automatiques des logiciels eoRezo et de tout logiciel de sociétés tierces accessibles par l'intermédiaire d'eoRezo.*

*Les services proposés par eoRezo associés aux logiciels téléchargés, peuvent modifier les paramètres de votre navigateur WEB (bookmark, page d'accueil, onglet). Certains logiciels proposés par eoRezo peuvent modifier les paramètres de votre navigateur pour faciliter l'accès aux services de contenu et de recherche. Dans le menu du site [www.eorezo.com](http://www.eorezo.com), vous pouvez trouver la procédure permettant de désinstaller le service eoRezo.*

*La société EOREZO tranchera souverainement tout litige relatif à l'interprétation du présent règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant l'interprétation ou application du présent règlement.*

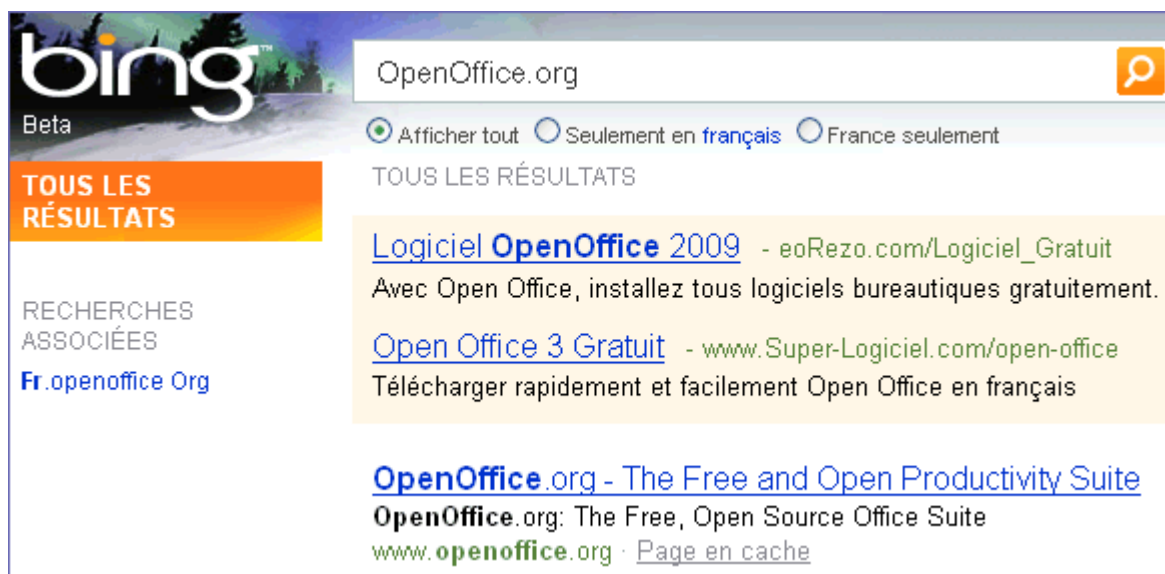
Ici donc en plus d'installer leur version d'OpenOffice.org, vous allez vous retrouver avec une surcouche logicielle d'eoRezo qui ne fait pas dans la dentelle !

Il me reste encore deux liens à parcourir. Mais n'en jetez plus, j'abandonne. Je ne voudrais pas que ma mauvaise humeur

se transforme en colère ou en déprime (ou les deux).

Il faut croire que cela marche en tout cas puisque au moins six de ces sites ont acheté le mot clé « OpenOffice.org » dans [Google AdSense](#) (la régie publicitaire de Google), pour justement le faire apparaître quand un internaute tape cette occurrence dans le moteur de recherche.

Notons au passage que Google n'est pas seul en cause parce que [Bing](#), le nouveau moteur de recherche de Microsoft, propose également ces annonces lorsque l'on entre « [OpenOffice.org](#) ». Si nous insistons sur Google c'est parce qu'il domine et de loin le marché.



The image shows a screenshot of a Bing search engine interface. The search bar contains the text "OpenOffice.org". Below the search bar, there are radio buttons for language and location settings: "Afficher tout" (selected), "Seulement en français", and "France seulement". Below these are the search results. The first result is "Logiciel OpenOffice 2009" from eoRezo.com, with the description "Avec Open Office, installez tous logiciels bureautiques gratuitement." The second result is "Open Office 3 Gratuit" from www.Super-Logiciel.com, with the description "Télécharger rapidement et facilement Open Office en français". The third result is "OpenOffice.org - The Free and Open Productivity Suite" with the URL "www.openoffice.org" and a link to "Page en cache". On the left side of the page, there is a "bing Beta" logo and a "TOUS LES RÉSULTATS" button. Below that, it says "RECHERCHES ASSOCIÉES" and "Fr.openoffice Org".

## Des dommages collatéraux qui font potentiellement très mal

Mais résumons-nous.

Est-ce que tout ceci est bien moral ? Non, et plutôt deux fois qu'une !

Est-ce que tout ceci est bien légal ? En théorie oui, du moment que vous respectez la licence (les magazines vendent bien leur CD avec OpenOffice.org dessus après tout).

Ainsi le lien cité plus haut qui, d'après ses dires, ne faisait que rediriger vers les packs du site officiel du

logiciel, ne semble pas hors-la-loi (quand bien même il se sucre au passage avec ses appel surtaxés pour ouvrir la vanne du téléchargement). Pour les autres j'en suis carrément moins persuadé mais il faudrait aller au bout du processus pour pouvoir l'affirmer à 100%.

Ce qui est certain ce qu'on en profite au passage pour capter vos données personnelles (à commencer pas votre numéro de téléphone). Mais cela peut être pire encore si un logiciel non désiré vient s'installer à votre insu ou, ce que je n'ai pu constater ici mais qui doit bien exister, si c'est la carte bancaire que l'on doit utiliser pour lever le blocage.

Admettons cependant (bien que j'en doute fortement) que tous ces liens restent dans le cadre de la légalité, sachant que les conditions d'utilisation ont été rédigées justement pour les absoudre de tout. Le problème est également ailleurs. Il est du côté de l'utilisateur et surtout du côté de **l'image (de marque) du logiciel libre** qui est susceptible d'en prendre alors un sacré coup.

Imaginez qu'un internaute « peu aguerri » ait entendu parler d'OpenOffice.org. « Installe-le et utilise-le en lieu et place de MS Office, c'est un logiciel libre, c'est différent du logiciel propriétaire, il a un petit supplément d'âme, etc. en plus il est d'excellente qualité et en plus il est téléchargeable gratuitement sur Internet », lui avait-on dit avec confiance et enthousiasme.

Que fait alors notre internaute peu aguerri une fois rentré chez lui ? Il s'en va taper « OpenOffice.org » dans Google bien sûr. Certains me diront qu'il faut être un peu « neuneu » sur les bords pour cliquer sans précautions sur les liens commerciaux de Google. Certes mais on peut faire remarquer que Google prend un malin plaisir à brouiller les cartes en proposant des liens commerciaux graphiquement assez proches des liens non commerciaux (même si effectivement ils sont bien indiqués comme tels). Et puis surtout c'est oublier qu'en

matière d'Internet on a tous été un peu neuneu à nos débuts.

Donc notre internaute ne se méfie pas, clique... et se retrouve embarqué sur l'un des sites décrits précédemment, où il risque de se faire arnaquer dans les petites (quelques euros) ou les plus grandes largeurs (usage de ses données personnelles, surcouche désormais tapie dans les bas-fonds de l'ordinateur, etc.).

Quels que soient les conséquences de sa mésaventure, il risque fort de l'associer au logiciel libre quand bien même il finisse par comprendre de quoi il a été victime. Et c'est alors un bilan désastreux pour ceux, comme Framasoft, qui font la promotion du logiciel libre auprès d'un large public, puisqu'on avait au départ une personne assez curieuse et motivée pour faire une recherche Google sur un logiciel libre dont on lui avait loué pour la première fois l'existence.

## **Un Framasoft au bord de la crise de nerfs**

Le problème c'est que Framasoft est mal placé pour jouer les donneurs de leçon puisque nous participons indirectement à ces arnaques ! Pire encore, nous gagnons de l'argent dessus !!!

En effet, nous utilisons le service Google Adsense sur le site phare qui abrite notre service phare, à savoir l'annuaire de logiciels libres, depuis le jour où nous nous sommes rendus compte que sans salarié(s) on ne s'en sortait plus (pour [de plus amples explications](#)). Or que se passe-t-il lorsque nous arrivons sur notre notice d'OpenOffice.org, je vous le donne en mille, on retrouve ces liens « frauduleux » :

OS.....: Windows, Mac OS X, Linux, BSD	
Langue...: Français, English, ...multilingue, Breton	
Taille...: 50 Mo <...< 100 Mo	
Licence...: GNU Lesser General Public License (LGPL) 	
Version...: 3.0	

<a href="#">Telecharger OpenOffice</a> Votre Logiciel Bureautique gratuit Compatible avec Office 2007	<a href="#">OpenOffice 2009</a> Excellente Suite Bureautique Télécharger Maintenant OpenOffice
---	--

<> Annonces Google

## OpenOffice.org

Vous en avez assez de Word, Excel et Powerpoint ? [OpenOffice.org](#) est une suite bureautique complète qui vous comblera.

[Site officiel](#)



Un affilié ne peut pas contrôler les publicités que va afficher Google sur son site. La seule chose qu'il nous est autorisé de faire est de dresser une liste noire de noms de domaine interdits. C'est ce que nous faisons (et la liste commence à être longue) mais il nous est impossible de suivre en temps réel la chose tant ces sites sont nombreux (témoignant de la vitalité de ce types d'arnaque).

Or si l'affichage des annonces rapportent des sous, le clic vers ces annonces rapportent beaucoup plus. Nous sommes donc **en pleine schizophrénie** : nous souhaitons sensibiliser au logiciel libre mais nous nous finançons pour partie « grâce » à ceux qui tombent dans le piège de ces arnaques via notre site, alors même que c'est ce public, très « grand public », que nous souhaitons toucher en priorité !!!

C'est une position intenable (et indéfendable) sur la durée.

## Que peut-on faire ?

Pour ce qui concerne Framasoft en particulier, dans la mesure où le travail de notre salarié nous est indispensable, il nous faut trouver au plus vite d'autres sources de financement. C'est d'ailleurs aussi pour cela que nous avons lancé [notre campagne de soutien](#). Et la somme atteinte aujourd'hui, bien qu'insuffisante, nous laisse assez optimiste car elle témoigne de l'attachement à ce que nous sommes et ce que nous faisons.



Pour ce qui concerne le logiciel libre en général, il convient d'informer (d'où la présence de ce billet), de rappeler l'existence d'outils masquant ces annonces (comme l'extension Firefox Adblock plus) ou appelant à s'en méfier (comme l'extension Firefox [Web Of Trust](#)), d'être toujours plus nombreux à migrer vers des OS libres, de tout faire pour que des solutions de types [Ad Bard](#) s'imposent, mais aussi peut-être de dénoncer ces sites à un quelconque organisme (à commencer par Google himself ?) si tant est qu'on puisse réellement y faire quelque chose et réussir à les interdire (sans oublier qu'en cette période [Hadopi Loppsi](#), il convient de marcher sur des œufs avec la notion d'interdiction sur Internet).

Si la publicité affichée était réellement pertinente comme par exemple l'annonce d'une formation OpenOffice.org distillée par une [SSLL](#), il n'y aurait pas de problème puisque l'on continuerait à promouvoir le logiciel libre en question. Mais ce jour est encore loin notamment parce que ces sociétés émergentes n'ont pas forcément le budget à mettre dans ces régies publicitaires.

N'oublions pas cependant qu'il ne s'agit que d'un seul exemple, celui d'un unique mot clé concernant l'un des plus célèbres logiciels libres en circulation. Retrouve-t-on les mêmes liens commerciaux à l'affût d'autres logiciels, non libres cette fois-ci, comme certains [freewares](#) ? Il semblerait bien que oui, mais même si l'arnaque est rigoureusement identique, l'effet est peut-être atténué parce que jamais ces logiciels gratuits n'ont osé parler d'éthique. Retrouve-t-on la même situation avec d'autres logiciels libres ? J'ai fait quelques tests rapides et a priori la réponse est provisoirement négative (sauf pour [Gimp](#), cf ci-dessous).

Liens commerciaux

[Gimp Français Gratuit](#)

Retouche image professionnelle  
Téléchargez en toute sécurité  
[fr.thegimpdownload.com](http://fr.thegimpdownload.com)

[Gimp En Français-Gratuit](#)

Télécharger en toute sécurité  
The **Gimp** - utilisation illimitée  
[www.Super-Logiciel.com/Gimp](http://www.Super-Logiciel.com/Gimp)  
Île-de-France

Il n'empêche que « la menace plane » et que tout site de promotion du logiciel libre devrait aujourd'hui peser très attentivement le pour et le contre si jamais il envisage « la tentation Google », sachant donc que les conséquences peuvent aller à l'encontre même de ce que l'on souhaite défendre et diffuser.

Qui se sent morveux se mouche, et Framasoft a un gros rhume en ce moment.

*Et place aux commentaires, où, masochistes que nous sommes, on vous aura vraiment donné le bâton pour se faire battre ! Mais ne tapez pas trop fort, si les manifestations de soutien se poursuivent, on devrait pouvoir annoncer la suppression de la pub Google en guise de prochain cadeau de Noël.*

---

**L'académie en ligne ou la  
fausse modernité de  
l'Éducation nationale**

Une formidable occasion manquée pour notre cher ministère de l'Éducation nationale de se rapprocher de la culture des [biens communs](#) ? C'est l'hypothèse développée dans ce billet. Et c'est d'autant plus dommage et frustrant que tout semblait réuni pour que la rencontre ait bel et bien lieu.



Cet épisode révélateur vient clore une nouvelle année plus que fade pour le logiciel libre et son état d'esprit à l'école, puisque, à notre connaissance, pas une mesure sérieuse d'envergure a été officiellement prise en sa faveur, au cours de l'exercice 2008/2009 (on aura ainsi attendu en vain l'équivalent d'un [rapport Becta](#) de chez nous).

Logiciels, formats, et surtout, comme nous le verrons plus bas, ressources devront encore patienter pour s'engager pleinement sur le chemin de la liberté. Malgré les efforts de nombreuses personnes, la rue de Grenelle a tranché : c'est une fois de plus le redoublement !

## **Un projet ambitieux : l'académie en ligne**

Comme souvent, il y a au départ une louable intention répondant à un réel besoin avec [ce projet d'académie en ligne](#), inauguré officiellement le 19 juin dernier [par l'ex-ministre Xavier Darcos](#).

*L'académie en ligne est un site de ressources gratuites proposés par le CNED pour aider les jeunes dans leur scolarité et permettre aux parents de mieux les accompagner sur la voie de la réussite.*

*L'académie en ligne doit mettre à la disposition de tous l'intégralité des contenus d'enseignement des programmes de la scolarité obligatoire. Les cours d'école primaire seront*

*en ligne à partir du 15 septembre et ceux de collège et lycée à partir de fin octobre.*

*Dès à présent, il propose des cours d'été, aux élèves du C.P. à la terminale, pour réviser les notions essentielles de l'année écoulée et préparer la rentrée.*

*De nombreuses séquences s'appuient sur des documents audio, iconographiques ou des activités interactives. On peut y accéder par matière, par classe ou par mot-clé grâce à un moteur de recherche.*

Excellente et exaltante idée que de vouloir ainsi « mettre à la disposition de tous l'intégralité des contenus d'enseignement ».

Voilà qui sera d'une grande utilité non seulement aux élèves mais aussi à tous ceux qui sont un peu curieux de ce que l'on apprend à l'école (et parmi les effets secondaires positifs, on en profitera au passage pour réduire l'influence croissante et [lucrative](#) du parascolaire privé sur le temps non scolaire).

## **Visite surprise du site : le fond**

Intrigué, je me suis donc rendu sur [le site en question](#). Mon propos n'est pas ici d'en évaluer dans le détail la qualité et la pertinence pédagogique. Mais permettez-moi néanmoins au passage de donner un rapide et humble avis sur ce que je connais un peu, à savoir les mathématiques du secondaire.

Pour le collège on a visiblement découpé en rondelles PDF une sorte de cahiers d'activités (toujours sur le même moule : « je me souviens, je retiens, je m'exerce, je relève un défi »). La correction des exercices est à télécharger séparément.

Pour le lycée, c'est plus solide mais c'est un peu comme si on avait saucissonné, toujours uniquement en PDF, un semblant de manuel scolaire cette fois. On a le cours et des exercices

d'application corrigés. Pas très moderne, didactiquement parlant. Si l'élève<sup>[1]</sup> a eu la bonne idée de conserver son propre manuel de l'année écoulée, autant travailler sur ce dernier, ces documents en ligne n'apportant a priori pas grand chose de plus (il économisera de l'encre et du papier qui plus est).

J'ai jeté également un œil (non avisé) sur les mathématiques du primaire. Ce n'est plus du PDF mais des animations au format Flash qui sont proposées. Ça bouge, ça parle et il y a de jolies couleurs, mais c'est toujours la même et lancinante structure : une première partie où l'on écoute passivement une petite explication et une seconde partie avec des exercices pseudo-interactifs où à la première erreur on nous dit systématiquement : « tu t'es trompé, recommence ! » et à la deuxième : « tu t'es trompé regarde bien la solution ! ».

Au final, tout ceci a le mérite d'exister mais c'est tout de même « un poil » décevant (mettez-vous à la place d'un élève qui débarque sur le site en souhaitant réviser en toute autonomie). C'est comme si le CNED avait mis en ligne des documents préexistants qu'il distribue j'imagine pendant l'année à ses élèves. Il n'y a visiblement pas eu de réflexion sur le spécificité des cours d'été, cette période particulière où l'on se trouve entre deux niveaux.

## **Visite surprise du site : la forme**

J'ai balayé quelques pages du reste du contenu. Il m'a semblé que l'on retrouvait peu ou prou le même modèle pour les autres disciplines.

La seule nouveauté repérée concernait la présence de ressources audios pour les langues (anglais et espagnol), qui étaient elles-aussi mises à disposition au format Flash. Du format audio (le mp3 en l'occurrence) encapsulé dans du format Flash, impossible donc de télécharger ces séquences sonores (« Hello my name is John, repeat after me ») pour les écouter

sur la plage dans son iPod.

Nous n'avons donc que deux formats, le [PDF](#) et le [Flash](#). Le premier est un format ouvert quand l'autre ne l'est pas, mais ce que l'on peut surtout faire remarquer c'est que ce sont des formats qui ne permettent généralement pas les modifications. En effet, si vous voulez mettre à jour un fichier PDF, vous devez disposer du format natif qui a généré votre PDF (par exemple le traitement de texte Word de MS Office ou, mieux, Writer d'OpenOffice.org). Par analogie avec les logiciels, on pourrait dire que le fichier traitement de texte est le fichier [source](#) tandis que le fichier PDF est le fichier [compilé](#) (idem avec le Flash dont tout changement demande la présence des sources au format .fla). Sur l'académie en ligne ces fichiers d'origine sont absents. Les ressources mises à disposition sont pour ainsi dire « figées dans la vitrine ».

Dernière remarque. Les pages du site sont au format [ASPX](#) caractéristiques de la technologie Web de Microsoft. Ce ne sont pourtant pas les solutions libres qui manquent aujourd'hui pour construire des sites de qualité. Je ne pense pas que ce soit lié mais on peut aussi faire observer en passant que l'ergonomie générale du site laisse lui aussi pour le moment à désirer.

## **Visite surprise du site : la législation en vigueur**

Il n'est techniquement pas possible de modifier les fichiers proposés ou d'embarquer les sons sur son baladeur. Mais, ceci expliquant sûrement cela, il est surtout **juridiquement impossible** de le faire.

Les [mentions légales](#) (et plus particulièrement son paragraphe 3 « Propriété intellectuelle ») sont en effet très contraignantes, et malheureusement révélatrices du climat ambiant.

D'ailleurs je viens déjà de me mettre en infraction à cause du

lien ci-dessus ne pointant pas sur la page d'accueil du site !

Premier extrait (c'est moi qui souligne) :

*Le site autorise, sans autorisation préalable, la mise en place de liens hypertextes pointant vers la page d'accueil du site Internet.*

***Tout lien vers une page autre que la page d'accueil du site Internet est strictement interdit sans l'accord préalable du Cned. Même en cas d'accord du Cned, Il est strictement interdit d'imbriquer les pages du site à l'intérieur des pages d'un autre site. Les pages du site doivent être visibles par l'ouverture d'une fenêtre indépendante.***

*Les sites qui font le choix de pointer vers ce site engagent leur responsabilité dès lors qu'ils porteraient atteinte à l'image du site public ou de la marque Cned.*

[Thierry Stoehr](#) et [Benoit Sibaud](#) apprécieront cette interdiction de liaison (pourtant ontologiquement indissociable du Web).

Mais, plus fort encore, deuxième extrait concernant les cours proprement dits :

*L'ensemble des cours figurant sur ce site sont la propriété du Cned.*

*Les images et textes intégrés à ces cours sont la propriété de leurs auteurs et/ou ayants-droits respectifs.*

*Tous ces éléments font l'objet d'une protection par les dispositions du code français de la propriété intellectuelle ainsi que par les conventions internationales en vigueur.*

*La consultation et le téléchargement des cours n'opèrent aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur ceux-ci. Ils ne sont permis que dans le strict respect des*

*conditions suivantes :*

*Vous ne pouvez utiliser ces contenus qu'à des fins strictement personnelles. Toute reproduction, utilisation collective à quelque titre que ce soit, tout usage commercial, ou toute mise à disposition de tiers d'un cours ou d'une œuvre intégrée à ceux-ci sont strictement interdits.*

*Il est interdit de supprimer ou de tenter de supprimer les procédés techniques de protection des cours et des contenus intégrés (filigranes, blocages de sélections notamment).*

*Il est interdit d'extraire ou de tenter d'extraire une œuvre reproduite dans un cours et de l'utiliser à d'autres fins que celle d'illustration du cours auxquels elle est intégrée.*

*Le non respect de ces conditions vous expose à des poursuites judiciaires pour contrefaçon conformément aux articles L 335-2 et suivi du code de la propriété intellectuelle. Ces actes sont punis de 3 ans de prison et 300 000 euros d'amende.*

Vous avez bien lu. Pour rappel nous sommes sur un service public d'éducation.

Si je partage je m'expose donc alors à des sanctions pour le moins disproportionnées. Cela ne vous rappelle rien ? [Hadopi](#) bien sûr, à la différence prêt que l'école est le lieu même de la transmission et que les auteurs des ressources sont des fonctionnaires de l'état français qui ne sont généralement pas payés (plusieurs fois) sur leurs droits d'auteur mais (une fois) sur leur salaire provenant de nos impôts.

Je suis enseignant et je souhaite distribuer ces ressources à mes élèves ? Interdiction. Je souhaite les adapter à mes besoins et (re)déposer ce travail dans le pot commun ? Interdiction. Je suis animateur dans un [Espace public numérique](#) ou dans un réseau d'[éducation populaire](#) et souhaite



en faire profiter collectivement mon public ? Interdiction. Je suis un élève et souhaite distribuer les ressources à mes camarades qui n'ont pas accès à Internet ? Interdiction. La liste est longue et non exhaustive...

Ces mentions légales étaient-elles forcément les plus adaptées à la situation et à l'objectif fièrement affiché ? Rien n'est moins sûr. N'y aurait-il pas une certaine légitimité à les remettre en question, ou tout du moins à se poser quelques questions ?

## **Quelques ombres planent : 1. L'alternative Sésamath et les associations d'enseignants**

Il est dès lors difficile d'évoquer ce projet sans penser en arrière-plan à l'association de professeurs [Sésamath](#) (que les lecteurs du Framablog [connaissent bien désormais](#)). Quand bien même elle ne concerne que le champ des mathématiques, la comparaison est en effet riche d'enseignements.

Sur la forme, les ressources mises à disposition par Sésamath sont elles aussi principalement proposées au format PDF et Flash, à ceci près que les sources sont également présentes. Et c'est loin d'être un détail parce que c'est la conséquence directe de la plus grande différence de départ entre cette académie en ligne et les travaux de l'association : la **licence** des ressources.

Fermée pour l'académie mais ouverte pour Sésamath, qu'il s'agisse de [la GNU FDL](#) (pour [les manuels et les cahiers](#)) ou de [la GPL](#) pour les logiciels (dont le fameux [Mathenpoche](#)). Avec un tel choix de licences libres, toutes les interdictions mentionnées précédemment sont levées !

Mais peut-être plus important encore, le fond, c'est-à-dire la qualité des documents. Ce n'est pas parce qu'une structure accole du jour au lendemain une licence libre à ses travaux que ces derniers vont, tel un coup de baguette magique, gagner en qualité. Il y a bien entendu des facteurs autrement plus

importants qui entrent en ligne de compte. Il n'empêche que cela participe à la création d'un terreau fertile à l'épanouissement des ressources. La licence libre donne confiance, induit la circulation, la collaboration et donc a priori l'amélioration (je peux copier, modifier et reverser en toute liberté dans le pot commun sans que quiconque puisse un jour refermer le couvercle). Le projet peut échouer bien entendu, mais on lui aura ainsi facilité en amont ses chances de réussite. Réussite qui a bien eu lieu ici avec Sésamath, où qualité, mais aussi quantité, réalisées à plusieurs mains sont au rendez-vous.

Je souhaite cet été que mon gamin, futur lycéen, révise le [théorème de Thalès](#) vu en troisième ? Sur l'académie en ligne vous avez droit à [votre unique fiche d'activité PDF](#) à imprimer (Internet ne sert donc à rien d'autre ici qu'à stocker la ressource). Sur Sésamath par contre c'est un autre son de cloche. Vous avez [plus d'une centaine de questions interactives](#) via Mathenpoche, accompagnées si vous le désirez par les exercices du cahier correspondant ([exemple](#)), ainsi que [le chapitre complet](#) du manuel libre du niveau considéré. Mais il y a mieux, avec leur nouveau projet [Kidimath](#), tout (et plus encore : rappels de quatrième, annales du Brevet, QCM...) est regroupé dans une seule et même interface spécialement conçue pour le travail de l'élève hors du temps scolaire ! Allez-y, cliquez sur *3ème* puis *Thalès*, et vous serez bluffé par la qualité et la quantité du contenu proposé (et optimisé pour Internet). Et il en va de ce chapitre particulier comme de tous les autres chapitres de tous les niveaux du collège !

D'où évidemment la **question** suivante : mais pourquoi diable le ministère n'a-t-il pas fait appel à Sésamath pour collaborer sur la partie mathématique de l'académie en ligne ? Quel intérêt de laisser le CNED proposer seul dans son coin ces maigres ressources alors que l'on possède en son sein des enseignants aussi productifs ayant une solide expérience du « travailler ensemble » ?

Je n'ai pas la réponse à ce qui, vu de l'extérieur, est un pur mystère, voire un beau gaspillage d'énergie (cf le syndrome [Not Invented Here](#)). Tout au plus peut-on supputer que c'est lié à une question de gouvernance : une décision qui se prend seule en haut en désignant un unique interlocuteur bien identifié en bas pour exécuter la tâche (en l'occurrence le CNED). Peut-être aussi que l'absence de volonté de mettre en avant le logiciel libre à l'école [ne favorise pas](#) chez nos élites l'appropriation de sa culture, ses valeurs... dont la collaboration est l'un des piliers. L'Éducation nationale est une cathédrale et non un réseau social (et encore moins une communauté).

Toujours est-il qu'il y a tout de même un élément de réponse simple à la question. Tant que les mentions légales du projet d'académie en ligne resteront en l'état, il ne sera pas possible à un Sésamath de s'impliquer, pour la bonne raison que les licences sont totalement incompatibles.

Et n'allez pas croire que Sésamath est seul à bord du navire. Il en est certes à la proue mais derrière lui d'autres associations d'enseignants sont elles-aussi très actives et productives. Je pense notamment à [Weblettres](#) ou [les Clionautes](#), qui respectivement en français et en histoire et géographie, font référence parmi les collègues. D'ailleurs ces trois associations sont en partenariat autour du projet [CapBrevet](#) et on fait l'objet d'une sérieuse étude dans [le n° 65 des Dossiers de l'ingénierie](#) éducative consacré justement au travail collaboratif. Lecture chaudement recommandée, quand bien même on occulte un peu la question pourtant primordiale des licences, qui différencie, mais pour combien de temps encore, Sésamath de ses deux partenaires.

En tout cas, cela fait déjà pas mal de monde qui aurait pu participer au projet en le bonifiant de son savoir-faire. Ne nous privons pas de nos talents, conjugurons-les pour le plus grand bénéfice de nos élèves !

## Quelques ombres planent : 2. Les éditeurs scolaires

Une autre éventuelle piste de réponse à la question précédente peut être recherchée du côté des éditeurs scolaires. J'avoue humblement être très peu au fait des relations entre ces éditeurs et le ministère, mais il y a fort à parier qu'on a voulu un tant soit peu les ménager ici.

Imaginez en effet la mise à disposition sous licence libre de ressources pédagogiques en collaboration réelle avec les enseignants et leurs associations, ouvertement accessibles sur des [forges](#) spécialement dédiées, pour toutes les disciplines et pour tous les niveaux ! Nul doute que cela finirait par impacter fortement le marché de l'édition scolaire (en fait cela irait beaucoup plus loin en impactant directement et durablement la manière même dont les enseignants, et même les élèves, travaillent).

Une telle éventualité signifierait à terme ni plus ni moins que la mort lente mais annoncée du système actuel. L'industrie du disque et leurs CD pressés ont, semble-t-il, aujourd'hui quelques « menus problèmes » avec l'avènement du numérique. Les éditeurs scolaires et leurs manuels scolaires imprimés auront à n'en pas douter des difficultés similaires demain. On connaît l'histoire : soit on se rétracte en défendant le plus longtemps possible des positions et habitudes hérités du siècle dernier, soit on s'adapte en créant de nouveaux modèles et en associant étroitement ici les fans de musique et là les enseignants.

Mais ne prenons aucun risque et épargnons-nous cette crise potentielle. D'abord parce que ces ressources sont donc sous licence non libre (on pourrait dire « propriétaires » dans le langage des logiciels) mais aussi parce que, autant appeler un chat un chat, elles sont en l'état de piètre qualité. C'est à prendre tel quel ou à laisser, nous dit la licence. Et la piètre qualité achève notre choix. Le privé conserve son

avantage, l'été sera chaud mais non incandescent.

On notera cependant qu'il n'y a pas que les éditeurs privés qui soient concernés. Une structure comme le [CNDP](#) dont le budget dépend pour beaucoup des ventes de son catalogue pédagogique (où à ma connaissance rien ou presque n'a encore été mis sous licence libre) peut également se voir contrariée voire contestée dans sa manière de fonctionner. Idem pour les traditionnels partenaires culturels de l'Éducation nationale. Pour le moment feignons de croire que le [copyleft](#) n'existe pas et qu'il n'y a de ressources que [les ressources fermées soumises aux droits d'auteur](#) d'avant l'Internet. Et rassurons les partenaires en payant [plusieurs fois](#) et pour [des durées limitées](#) l'accès à ces ressources.

### **Quelques ombres planent : 3. Le boum des ressources éducatives libres**

Licences fermées, professeurs peu impliqués et éditeurs confortés dans leur immobilisme... tout ceci ne devrait pas tenir longtemps parce que par delà nos frontières c'est la pleine effervescence autour de ce que l'on appelle les **ressources éducatives libres**. Et c'est bien plus qu'une ombre qui plane, c'est une véritable mutation qui s'annonce.

De quoi s'agit-il exactement ? En creux (académie en ligne) ou en plein (Sésamath), nous en parlons en fait implicitement depuis le début de cet article. Difficile pour l'heure d'en donner une définition précise, tant le concept est nouveau et en mouvement, mais on peut voir ces ressources éducatives libres comme une tentative de transposition des principes fondamentaux du logiciel libre. Usage, copie, modification et distribution (sans entrave et sans discrimination), ces principes garantissent un certain nombre de libertés aux utilisateurs tout en favorisant l'échange, le partage et l'amélioration collective du logiciel. Cela présuppose que le logiciel soit placé sous une licence libre qui légitime et explicite ces droits. Et c'est pourquoi nous insistons tant

sur le choix ou non d'une telle licence.

À partir de là, voici la définition qu'en donne actuellement [Wikipédia](#) : « l'expression Ressources Éducatives Libres (REL) désigne un mouvement mondial initié par des fondations, universités, enseignants et pédagogues visant à créer et distribuer via internet des ressources éducatives (cours, manuels, logiciels éducatifs, etc.) libres et gratuites ».

Pour aller plus loin je vous invite à lire la [Déclaration de Dakar sur les Ressources Educatives Libres](#) adoptée le 5 mars 2009 au cours du Campus numérique francophone de Dakar, évènement organisé à l'initiative du Bureau Régional pour l'Education en Afrique de UNESCO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). On pourra également parcourir [la traduction française](#) de ce document de l'UNESCO : [Open Educational Resources: the Way Forward](#).

Mais dans ce domaine ce sont clairement les anglophones qui ont une bonne longueur d'avance, l'expression ressources éducatives libres n'étant d'ailleurs à la base qu'une traduction de [Open Educational Ressources](#) (ou OER). Chez eux la réflexion est menée depuis longtemps et les initiatives se multiplient : les pionniers de l'[OpenCourseWare](#) au [MIT](#), [OER Commons](#), [OpenCourseWare Consortium](#), [Teachers without Borders](#), [The Cape Town Open Education Declaration](#), [Open Education and Mozilla](#), [WikiEducator](#) (auteur de l'[OER Handbook for Educators](#) que l'on ne désespère pas de [traduire un jour](#)), les projets de [manuels scolaires libres](#) dans le secondaire [comme en Californie](#), et [Wikiversity](#) (dont le fort intéressant cours [Composing free and open online educational resources](#)) pour ne citer que ceux-là.

Mesurons-nous en effet pleinement les conséquences de l'accessibilité complète sur Internet de telle ressources, comme par exemple ce cours de [Programming Methodology](#) dans la cadre d'un cursus informatique donné à la prestigieuse

université de [Stanford](#) ? Et, attention, on parle bien ici d'**accessibilité complète**. Pour chaque séquence vous avez [la vidéo](#) (sous différents formats : YouTube, iTunes, format natif mp4 distribué en [torrent](#) via le réseau... [P2P](#) !) et [sa transcription](#) (au format PDF mais aussi html), des exercices et des annales (et leurs corrections), ainsi que des logiciels à télécharger, des notes et des références bibliographiques. C'est très impressionnant et le tout est proposé sous la licence libre [Creative Commons By](#) (cf [Les licences Creative Commons expliquées aux élèves](#)), signifiant par là-même que du moment que vous conservez et respectez la paternité du travail, vous pouvez, de n'importe quel point du globe, utiliser, télécharger, copier, modifier, distribuer et même en faire commerce !

À comparer avec ce que propose l'académie en ligne, qui à peine née semble déjà quelque part obsolète ! Avec ce projet, le ministère avait une occasion rêvée de s'inscrire enfin dans cette dynamique. Force est de constater qu'il ne l'a pas saisie. La France institutionnelle prend un retard qu'il lui sera difficile par la suite de combler.

## **Un discours qui se voulait moderne**

À la lumière de ce que nous venons d'exposer, je vous laisse apprécier [le discours de presse du ministre](#) prononcé lors du lancement du projet (et dont la lecture a motivé ce billet).

Morceaux choisis.

*Pourquoi cette décision ? Parce que dans une société qui s'enorgueillit à juste raison d'avoir bâti une école gratuite, laïque et obligatoire, je ne me résous pas à ce que l'accès au savoir et la réussite scolaire puissent devenir peu à peu une affaire de moyens, de relations ou de circonstances.*

Pour ma part, je ne me résous pas à ce que cet accès au savoir



se fasse dans ces conditions. Et j'ai parfois l'impression que la situation du Libre à l'école est un peu « affaire de moyens, de [relations](#) ou de circonstances ».

*Je connais des enfants qui occupent leurs vacances comme ils le peuvent, tandis que d'autres, du même âge, passent de livrets de révision en stages de soutien payants, accentuant ainsi l'écart avec les autres élèves.*

*Ces situations, ces besoins, nous les connaissons tous et pourtant nous laissons à d'autres le soin d'y répondre. À l'heure où les technologies de l'information et de la communication mettent le savoir à la portée de tous, tout le temps et partout, l'école a pourtant une opportunité extraordinaire de rappeler sa capacité à transmettre des connaissances à partir de ressources précises, fiables, hiérarchisées selon une logique cohérente.*

L'opportunité est en effet extraordinaire de « mettre le savoir à la portée de tous, tout le temps et partout ». Mais pourquoi ne pas être allé au bout de la démarche ? Est-ce que le CNED est la seule entité capable de produire « des connaissances à partir de ressources précises, fiables, hiérarchisées selon une logique cohérente » ?

*Pour autant cette académie en ligne est bien plus qu'un service supplémentaire offert aux élèves et à leurs familles. Car si nous parlons de 31e académie, c'est bien qu'il s'agit d'une véritable mutation dans notre ministère.*

L'Éducation nationale est divisée en académies. Affirmer que l'on jette ainsi la première pierre à une 31e académie donne la mesure de l'ambition. Mais la véritable mutation aura-t-elle lieu ?

*Cette académie en ligne est une aide non seulement pour les élèves, mais aussi pour les parents qui veulent accompagner*



*leurs enfants, pour les professeurs désireux de trouver des ressources pédagogiques, et même pour les adultes qui souhaitent reprendre des études. Plus largement, je souhaite que cet outil contribue au rayonnement de la langue française et à la diffusion de nos contenus éducatifs dans les pays francophones, notamment dans certains pays d'Afrique, où les enseignants qui le désirent pourront trouver gratuitement des ressources de qualité pour leurs élèves.*

Quand le paradoxe frise la contradiction. Au risque de nous répéter, comment voulez-vous que les professeurs s'y retrouvent si on leur interdit la moindre modification ? Quant aux pays d'Afrique, ils apprécieront de ne pouvoir distribuer les ressources en direction des populations non connectées à Internet. Impliquons-les ! Qu'ils soient avec nous acteurs du contenu plutôt que simples spectateurs bridés, le « rayonnement de la langue française » ne s'en portera que mieux.

Le mot « gratuit » est prononcé cinq fois dans le discours. Il est tant de d'affirmer clairement (et péremptoirement) notre position : **l'académie en ligne ne doit pas être gratuite, elle doit être libre**. Il se trouve qu'en étant libre elle sera effectivement disponible gratuitement, mais ça n'en sera qu'une conséquence. Et n'oublions pas d'ailleurs, comme cela a déjà été dit, que derrière ces ressources il y a ici des enseignants du CNED payés sur leur temps de travail pour les produire (aux frais du contribuable, ce qui n'est pas gratuit).

Les libertés d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer des ressources éducatives, sur des formats ouverts et lisibles par des logiciels libres, ne sont-elles pas ici plus fondamentales que la gratuité, a fortiori dans le domaine éducatif ?

Et le ministre de surenchérir, dans sa [lettre aux parents](#)

cette fois (qui fait également l'objet d'une [vidéo](#)) :

*Naturellement, ces ressources seront accessibles gratuitement, conformément aux principes fondamentaux de l'école républicaine.*

Substituons « librement » à « gratuitement », et c'est d'un coup l'horizon des possibles qui s'élargit, tout en étant certainement plus proche de ces fameux principes républicains. Le jour où un ministre de l'Éducation Nationale dira que « naturellement, ces ressources seront accessibles librement » alors les lignes auront bougé.

*Avec ses 55 000 écoles primaires, ses 5 000 collèges et ses 2 600 lycées, l'Éducation nationale constitue le premier réseau physique d'accès au savoir en France. Je veux faire en sorte qu'elle devienne aussi le premier réseau numérique de diffusion des connaissances.*

*A l'heure où de grands moteurs de recherche scannent et mettent à la disposition du public des fonds entiers de bibliothèques, il me semble que la diffusion d'une offre complète et gratuite de contenus d'enseignement est de nature à faire du service public d'éducation un acteur puissant du monde de l'Internet.*

On a raison de s'inquiéter de l'emprise de Google. Mais est-ce ainsi que l'on construit « le premier réseau numérique de diffusion des connaissances » capable lui faire concurrence ?

La suite du discours est du même acabit, si ce n'est qu'elle est révélatrice d'une certaine confusion vis-à-vis de la modernité.

*Renforcer la présence du ministère de l'Éducation nationale sur Internet, c'est aussi repenser totalement nos modes de communication sur ce média. (...) Nous avons donc voulu à la fois rénover nos sites institutionnels et diversifier nos*

*formats de communication, en donnant une part plus importante aux nouveaux médias présents sur Internet : Dailymotion, Twitter, Facebook sont de nouveaux outils qui permettent de toucher des publics qui ne fréquentaient pas spontanément nos sites institutionnels, notamment des publics plus jeunes et moins spécialisés dans les questions éducatives. (...) Nous avons aussi ouvert le compte Twitter Education France, qui informe les abonnés des sujets d'actualité immédiate du ministère. Je veux que l'Éducation nationale soit partie prenante de ce qu'on appelle le « web 2.0 », le web participatif.*

Les expressions marketing sont lâchées... On met les guillemets au web 2.0 mais pas au web participatif. Comme si nous étions tous d'accord sur le sens accordé.

Je ne vois pas en quoi placer quelques vidéos sur Dailymotion (avec commentaires désactivés !) et communiquer via ces nouveaux canaux que sont Facebook et Twitter procèdent de la participation (ce sont tous en outre des services privés reposant sur des logiciels propriétaires susceptibles de poser quelques problèmes vis-à-vis de la protection des données personnelles). De ce point de vue là, l'actuelle [Consultation publique sur l'Internet du futur](#), avec son bon vieux formulaire à remplir, est bien plus participative à mes yeux (si, [contrairement au forum de la mission E-educ](#), on prend réellement en compte les contributions).

Ce qui est sûr c'est qu'en plus de ses ressources « verrouillées », [l'académie en ligne](#) version juin 2009 n'est en rien participative. Aucun espace pour y laisser la moindre trace, pas même une page de contact !

*Ce ministère a trop souvent été raillé pour son conservatisme, je veux à présent faire en sorte qu'il soit loué pour sa modernité.*

Nous attendrons encore un peu.

## **N'ayez pas peur**

La conclusion du discours ouvre cependant une fenêtre d'espoir.

*Mesdames et messieurs les journalistes (...) vous pouvez constater que c'est une stratégie globale que nous mettons en place pour faire participer le ministère de l'Éducation nationale aux évolutions de son temps.*

*A travers ces nouveaux outils, dont l'académie en ligne est un exemple, je veux permettre au plus grand nombre d'accéder **librement** et dans les délais les plus courts à la totalité de l'offre et de l'actualité éducative. Ce n'est que le début d'un chantier immense, que je veux poursuivre avec de nouveaux services que nous proposerons aux enseignants et qui seront à l'étude à partir de la rentrée prochaine.*

Pour la première fois en effet on a troqué la gratuité pour la liberté. Ayant conscience de l'ampleur de la tâche, on nous dit aussi que l'on souhaite proposer de « nouveaux services » aux enseignants.

Il est encore temps de rectifier le tir (la présence d'un nouveau ministre étant d'ailleurs un facteur favorable). Le diagnostic est bon, le remède beaucoup moins. Oublions les Facebook, Twitter, Dailymotion et autres gadgets de communication légèrement hors-sujet par rapport aux réels enjeux. Et osons faire passer l'académie en ligne du mode « lecture seul » au mode « lecture / écriture ensemble ». Car le plus grand service que l'on puisse rendre présentement aux enseignants est d'inscrire ce projet dans le cadre des ressources éducatives libres.

Il s'agirait alors bien sûr d'une véritable petite « révolution culturelle » au sein du ministère, nécessitant de

repenser, parfois en profondeur, les relations entre l'institution et les différents acteurs du monde éducatif. Mais pourquoi attendre (puisque c'est inéluctable) ? Sauf à vouloir aller contre les objectifs même de ce projet, cette décision, certes courageuse mais pleine de bon sens, serait alors réellement à même de faire « participer le ministère de l'Éducation nationale aux évolutions de son temps ».

Dans le cas contraire, regarder passer le train des ressources éducatives libres constituerait selon nous une triple erreur : historique, politique et par dessus tout pédagogique.

## Notes

[1] Crédit photo : [Dustpuppy](#) (Creative Commons By)